LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Edmonton, le vendredi 26 mai 1989

50¢

Vol. 23 n° 21 - 20 pages



Colloque 89

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

L'ouverture officielle du Colloque 89 a permis aux invités d'échanger sur une foule de sujets. On reconnait ici, de gauche à droite, le Juge André Déchêne, Guy Lacombe, et Émilien Lamirande.

détails en page 3

SOMMAIRE

Agriculture..........10
Argent, investissements......17
Arts et spectacles..........8
Au national..........2
Bloc-notes..........17
Carrières..........13, 14
Colline parlementaire..........2
Dame nature..........18
Éditorial..........4
Histoire des Oblats..........6
Horaire TV..........16
Lettres..........4
Monsieur la Verdure..........19
Musique..........9
Petites annonces..........17
Régions..........5

26/05

Tout n'est pas gagné...

détails en page 6

• *ACFA provinciale*

Un nouveau Directeur général

Le Comité exécutif de l'Association canadienne-française de l'Alberta est heureux d'annoncer la nomination de son nouveau directeur général en la personne de Monsieur Ghyslain Charron.

Monsieur Charron est diplomé en sciences sociales, avec une spécialisation en politique canadienne et a poursuivi une carrière de journaliste à la radio et à la télévision de Radio-Canada ainsi qu'au journal Le Droit à Ottawa. Il est présentement correspondant national à Radio-Canada et il entrera en fonction à l'Association dès le 15 juin 1989.

Monsieur Charron est en Alberta depuis plusieurs années Il a oeuvré en tant que bénévole dans plusieurs organisations francophones telles que l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton et la Boîte à Popicos, contribuant à plusieurs niveaux.

Un nouveau projet

Le secteur du développement communautaire de l'Association canadienne-française de l'Alberta lance un projet de recherche historique pour documenter la contribution des Franco-Albertains à l'histoire et au développement de l'Alberta.

Ce travail de recherche gigantesque d'une durée de 35 semaines demandera la collaboration de divers groupes, familles, paroisses, associations, à l'échelle de la province. Une équipe de 13 recherchistes effectuera des visites dans les archives, les bibliothèques et les paroisses ainsi que des entrevues avec des pionners et des personnalités du milieu.

L'objectif du projet est de produire un guide sur les sites existants et potentiels. Ce guide, qui mettra en lumière l'apport des Francophones, pourra servir aux écoles, aux professeurs, aux bureaux du tourisme, aux divers services gouvernementaux et au public en général.

Pour ce projet, l'A.C.F.A. provinciale en collaboration avec le ministère d'Emploi et Immigration Canada emploiera des personnes au chômage.

Plus on se plaindra mieux ça sera

détails en page 7

Bonjour aux Franco-Albertains de Rocky Mountain House

Au national...

• La télévision dans les deux langues;

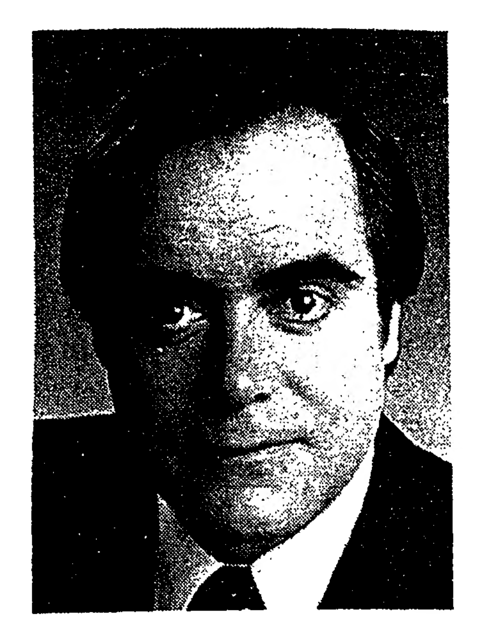
Tout le monde y a le droit!

OTTAWA (APF) - Le Ministre des Communications considère que les câblodistributeurs canadiens ont la responsabilité d'offrir à leurs abonnés l'accès, dans leur langue officielle, de tous les services de base disponibles par le câble.

Dans un discours prononcé devant les membres de l'Association canadienne de télévision par câble réunis à Toronto dans le cadre de leur assemblée annuelle, le ministre Marcel Masse a qualifié de «troublant», le déséquilibre qui existe dans les choix offerts aux membres des minorités de langue officielle. M. Masse n'a pas manqué de faire référence à TV5 «ce service international de langue française unique en son genre», qui n'est présentement offert qu'à 20 pour 100 des abonnés de l'extérieur du Québec environ.

Pour le ministre, l'accès aux services de base est aussi une question de justice économique. «Les francophones payent les mêmes tarifs que les anglophones pour n'avoir accès qu'à une fraction des choix qui sont offerts dans leur langue maternelle à leurs voisins anglophones».

Le ministre Masse ne tient pas à ce que les minorités francophones au pays aient accès au même nombre de canaux que la majorité anglophone. De toute façon, dit-il, les réseaux américains et canadiens anglais dépassent en nombre les réseaux francophones. Ce que le ministre veut par contre, c'est que la minorité de langue officielle ait accès à ce qu'il appelle «ces symboles qui reflètent leur réalité culturelle». M. Masse va même jusqu'à dire que cette question est aussi fondamentale que l'identité culturelle du pays, ou la Loi sur les langues officielles.



Marcel Masse

• Contre l'assimilation des jeunes,

Une commission ambulante

OTTAWA (APF) - Une commission d'enquête publique formée de jeunes et d'adultes parcourera le pays afin de trouver des solutions au problème de l'assimilation chez les jeunes Canadiens français.

«On veut inciter les gens à proposer des solutions, plutôt que de parler des problèmes. Les problèmes, on les connaît» explique le directeur général de la Fédération des jeunes Canadiens français, Ronald Bisson, tout heureux de confirmer ce nouveau projet qui sera financé par les gouvernements québécois et canadien.

Cette tournée nationale s'inscrira dans le cadre d'un projet plus vaste intitulé «Vision d'avenir». Échelonné sur une période de 18 mois, «Vision d'avenir» a pour but de formuler des mesures concrètes pour enrayer l'assimilation chez les jeunes et fournir un plan d'action global aux communautés francophones en situation minoritaire.

Dans un premier temps, une équipe de professionnels sera mise sur pied ayant pour mandat de réfléchir à des alternatives de développement et à des solutions d'avenir pour les jeunes. On verra ce qu'il est possible de faire pour refranciser les jeunes Francophones assimilés, on étudiera les régions du pays où les Francophones se maintiennent, mais où le potentiel d'assimilation est grand, et enfin, on se penchera sur les régions où la francophonie est en santé, en se demandant comment continuer à nourrir cette vie française.

Ce n'est qu'après ce travail de réflexion que l'on tiendra des audiences publiques, où on soumettra les conclusions des professionnels à la population, qui sera alors invitée à formuler ses propres suggestions et recommandations. Enfin, un document final sera présenté au gouvernement fédéral au terme de cette recherche.

Le secrétaire d'État du Canada, Gerry Weiner, s'est dit heureux que la Fédération des jeunes Canadiens français attaque ainsi de front le problème de l'assimilation au sein des communautés francophones hors Québec, plus particulièrement chez les jeunes «Il est clair qu'il faut mettre un terme à ce phénomène, et c'est chez nos jeunes qu'il faut commencer», a déclaré M. Weiner.



par YVES LUSIGNAN

MINISTRE DU MULTICULTURALISME

Le Ministre d'État au Multiculturalisme et à la Citoyenneté et Secrétaire d'État, Gerry Weiner, a déposé un projet de loi portant sur la création du Ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté. Les programmes du nouveau ministère porteront sur le multiculturalisme. l'enregistrement et la promotion de la citoyenneté, l'alphabétisation, le bénévolat et les droits de la personne.

CHANGEMENT À L'APECA

Le Ministre responsable de l'Agence de promotion économique de l'Atlantique, Elmer McKay, a annoncé que l'APECA s'orientera davantage sur les besoins des petites et moyennes entreprises. Le gouvernement dépensera 500 millions en 1989-90 pour le développement régional de l'Atlantique. Il s'agit d'une hausse par rapport au 461 millions qui ont été dépensés en 1988-89. Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement a l'intention de majorer de 50 pour 100 les versements accordés aux entreprises par cette agence fédérale de développement.

DU NOUVEAU À LA FCCF

Dans le cadre de sa restructuration en profondeur, la Fédération culturelle des Canadiens français a annoncé l'embauche de deux nouvelles employées. Il s'agit de Lise Leblanc qui occupera le poste de directrice du secteur de la diffusion des produits artistiques, et Marthe Lemery, qui sera directrice des affaires publiques et des communications.

Les caisses ontariennes affiliées au mouvement Desjardins

OTTAWA (APF) - Après de longues fréquentations, la Fédération des caisses populaires de l'Ontario a fait le grand saut en décidant de s'affilier avec le Mouvement Desjardins, la septième institution financière au pays.

Le Président du Mouvement des caisses Desjardins, M. Claude Béland, et le Président de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario, Jean-Baptiste Alie, ont signé à Ottawa un protocole d'entente qui permettra aux 47 caisses populaires ontariennes de rivaliser à armes égales avec les autres institutions financières, au moment où on parle de plus en plus du décloisonnement des institutions financières en Ontario.

Concrètement, cette affiliation pemettra aux caisses ontariennes d'offrir à leurs membres une gamme plus variée de services, comme par exemple la carte de crédit Visa Desjardins. La fédération ontarienne disposera de nombreux documents d'informations et de recherches, dans les secteurs de l'analyse économique, des affaires juridiques, des communications et du marketing, des ressources humaines, du crédit et de la finance, des développements des systèmes informatiques et du télé-traitement. La Fédération aura accès au service de marge de crédit pour fins de liquidité quotidienne, qui est déjà offert aux onze fédérations québécoises.

Les caisses ontariennes pourront désormais faire plus facilement des gros prêts commerciaux aux institutions et entreprises franco-ontariennes. Les marchands francophones pourront directement déposer leur carte de crédit Visa Desjardins. Les caisses de l'Ontario pourront investir du capital dans les institutions Desjardins. Enfin, celles qui le désirent pourront même ajouter le nom Desjardins à leur dénomination sociale.

En vertu de l'entente, la Fédération des caisses populaires de l'Ontario bénéficiera des mêmes droits et s'engagera à respecter les mêmes obligations que les onze autres fédérations membres du Mouvement Desjardins, sans toutefois avoir le droit de vote ni de remplir aucune fonction élective à la Confédération. La fédération ontarienne conserve quand même toute son autonomie et a toujours la responsabilité de coordonner et de contrôler le développement et les opérations de ses caisses affiliées.

Tant M. Béland que M. Alie a souligné le caractère historique de cette affiliation, qui s'inscrit en droite ligne dans la vision du fondateur Alphonse Desjardins qui rêvait au début du siècle de la création «d'un régime économique couvrant tous nos regroupements français».

Pour M. Alie, l'affiliation était devenue inévitable. Depuis plusieurs années, la Fédération ontarienne utilise les services du Mouvement Desjardins. «Nous étions rendus à un niveau où l'ajout de nouveaux services devenait nécessaire, mais pour y avoir accès, il fallait devenir membre de Desjardins», a expliqué M. Alie. «À partir d'aujourd'hui, nous ne demanderons plus de faveur. Nous allons participer au développement de Desjardins et Desjardins du nôtre». Le Mouvement Desjardins compte des actifs de près de 40 milliards, alors que la fédération ontarienne a récemment atteint le cap du milliard.

La Fédération ontarienne aurait préféré devenir membre à part entière de Desjardins, mais la législation ne le permet pas encore. M. Alie a dit souhaiter que la législation ontarienne soit amendée pour permettre à la Fédération des caisses populaires ontariennes de consommer le mariage avec Desjardins.

Le Président du Mouvement Desjardins, Claude Béland, a bien pris soin de dire qu'il s'agissait d'une affiliation et non d'une fusion, et que son institution financière ne venait pas en Ontario pour prendre la place des caisses populaires ontariennes, mais bien plutôt pour contribuer à leur épanouissement, tout en respectant leur autonomie et leur spécificité.

La Fédération des caisses populaires acadiennes au Nouveau-Brunswick et la Fédération des caisses populaires du Manitoba pourraient se joindre bientôt au Mouvement Desjardins.

Au Manitoba, les membres ont mandaté leurs dirigeants pour discuter des modalités d'une éventuelle affiliation avec Desjardins. Les coopérants Acadiens ont donné le même mandat à leur fédération mais dans ce cas-ci, leurs dirigeants devront présenter le projet de protocole d'entente à leurs membres pour le faire approuver.

À la 3...

• Colloque 89:

Il était une fois dans l'Ouest...les Oblats!

par SILVIE MONTIER

Les 17, 18, 19 et 20 mai dernier s'est tenu à la Faculté Saint-Jean le premier colloque sur l'histoire des Oblats dans l'ouest du Canada.

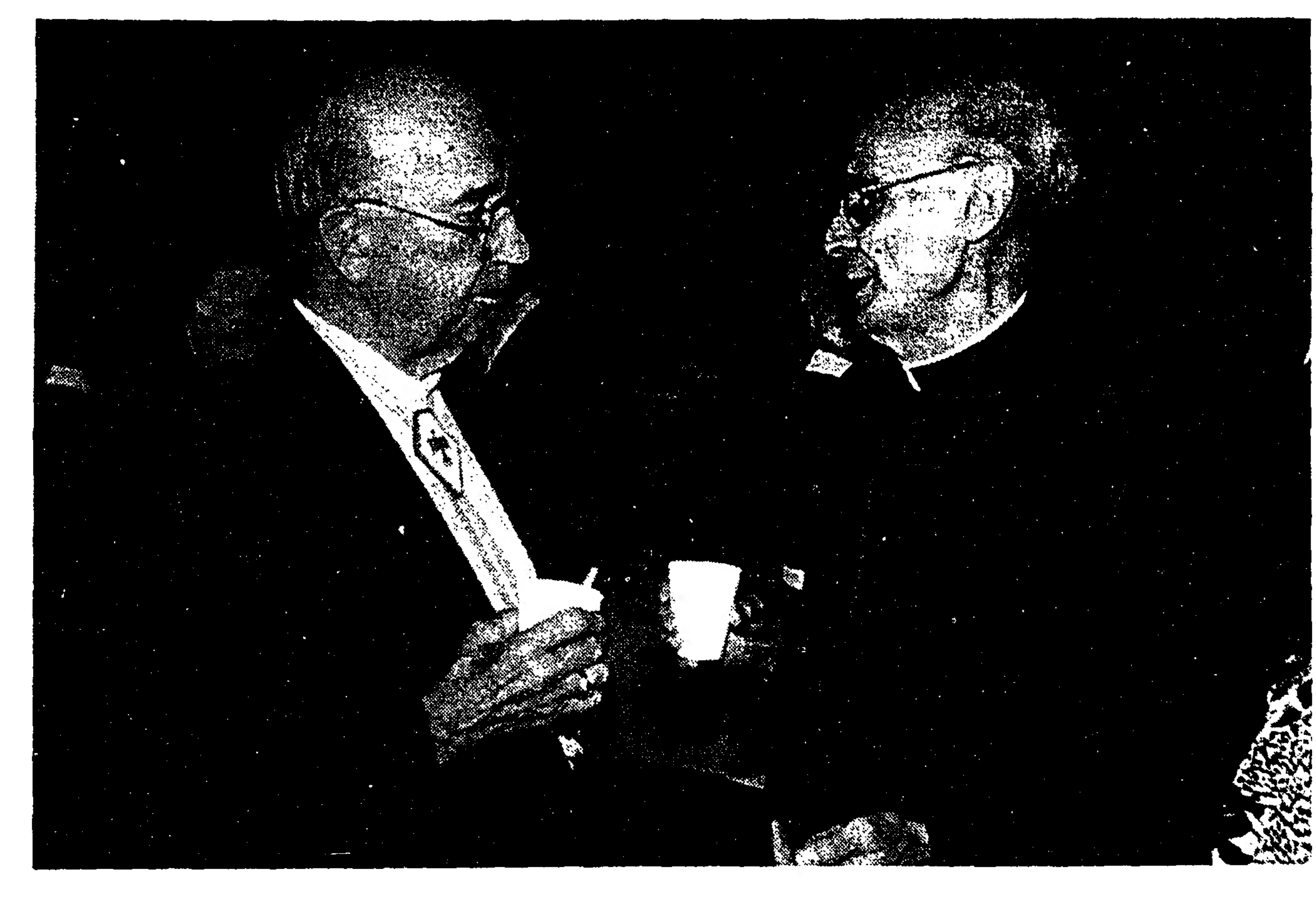
Créé par la compagnie Western Canadian Publishers Ltd, en collaboration avec l'Institut de recherche de la Faculté Saint-Jean, Colloque 89 avait pour but de regrouper les écrivains de monographies sur le rôle des Oblats dans le développement des provinces de l'Ouest et de sensibiliser les professeurs universitaires et les étudiants en histoire. Ce Colloque 1989 a débuté avec un mot de bienvenue de M. Jean-Antoine Bour, Doyen de la Faculté Saint-Jean, du Père René Bélanger, et de M. Raymond Huel, co-animateur du projet, rassemblés lors d'un «vins et fromage» durant la soirée du 17 mai.

Le jeudi et le vendredi ont été consacrés aux ateliers, qui, à raison de quatre par jour, accueillaient des conférenciers réunis par un même thème. Ainsi le premier atelier du 18 a donné la parole à Raymond Huel venu de Lethbridge pour parler de «La mission de Lac La Biche», et à Martha McCarthy qui a fait un exposé, en anglais, sur la mission de Fort Providence. Le second atelier a réuni deux edmontoniennes, une Anglophone, Edith Down, dont le sujet portait sur l'histoire de l'éducation catholique dans le diocèse de Prince George de 1916 à 1979, et une Francophone bien connue, soeur Alice Trottier, qui a présenté les Oblats par rapport à la colonisation en Alberta. Dans son discours, soeur Trottier a tenté de montrer comment les Pères Oblats avaient monté des paroisses blanches, et comment ils avaient su motiver durant la fin du 19e et le début du 20e siècle chacun de leurs paroissiens: «Leurs paroisses n'avaient d'autres limites que le temps, les forces et le zèle des missionnaires» a conclu Alice Trottier.

Après le repas de midi, il a été question de l'histoire du Père Paul Kulawy, par Frank Kosakiewicz de Vancouver, puis Claude Roberto, Archiviste, est venue présenter le «Guide des archives oblates de l'Alberta-Saskatchewan». Le quatrième atelier a amené deux autres archivistes, Romuald Boucher d'Ottawa, dans une présentation des Archives Deschâtelets, et Gaston Montmigny, Archiviste pour la province Grandin, qui lui, a donné un aperçu des Archives des Oblats situées à Saint-Albert.

Les participants se sont ensuite rendûs à Saint-Albert, où ils ont pu visiter le Musée Héritage Museum, le Centre Vital Grandin, la Crypte, et le cimetière des Oblats et des Soeurs Grises.

Le Colloque a repris le lendemain matin avec, une fois encore quatre ateliers. Venu d'Ottawa, Émilien Lamirande a parlé du premier Oblat en Colombie-Britannique, le Père Lempfrit, et Thomas Lascelles de Vancouver a présenté le Père Léon Fouquet, missionnaire chez les Kootenay.



Lors de l'ouverture officielle du Colloque 89, le Père Antonio Duhaine, o.m.i. s'entretient avec Mgr Henri Légaré, o.m.i., Archevêque de Grouard-McLennan.

Après la pause-santé, c'était au tour de Joséphine Ouellet, Archiviste de Prince-Albert, de faire connaitre aux participants Alberta Pascal, suivie de John Foster, professeur à l'Université de l'Alberta qui a mis en opposition les missionnaires catholiques et le chef métis: «The R.C. Missionary and the Chef Metis: Allies or Competitors.»

Le troisième atelier de cette journée n'avait qu'un seul invité, Robert Choquette de l'Université d'Ottawa, dont l'intérêt portait sur «Les rapports entre catholiques et protestants dans le nord-ouest du Canada avant 1840».

Enfin, Yvon Levaque, lui aussi d'Ottawa, a traité du travail accompli par les Oblats auprès des écoles indiennes, et Monseigneur Denis Croteau, Évêque de Yellowknife, a conclu la série d'ateliers en expliquant le «Ministère contemporain des Oblats dans le Mackenzie».

La journée s'est ensuite achevée au salon des étudiants de la Faculté Saint-Jean en compagnie de Mme Juliette Henley, Bibliothécaire en chef de la faculté et du Père Georges Durocher, pour l'inauguration de la Salle Durocher.

Le Père Durocher est associé à la Faculté Saint-Jean depuis plus de 45 ans. Durant les années trente, il y était étudiant, alors que ce n'était encore que le Collège Saint-Jean. En 1949, il y est retourné en tant que professeur, puis en 1958 en tant que bibliothécaire à temps plein, poste qui fut créé pour lui, et qu'il garda jusqu'à sa retraite en 1984.

La Salle Durocher est la salle 02-3 qui contient la collection spéciale de la Faculté Saint-Jean.



Père René Bélanger

Le samedi 20 mai a terminé ce colloque en menant ses participants jusqu'à Lac La Biche, où ils ont pu visiter maints lieux historiques, tels que l'école, l'église et le cimetière.

Voici donc ce premier colloque historique achevé, laissant derrière lui un intérêt ravivé et une salle rebaptisée. Peut-être y en aura-t-il un autre l'an prochain?...

Silencieux mais actifs...

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Quelque cent vingt personnes ont participé, le mercredi 17 mai dernier, à l'ouverture officielle «vins et fromages» du Colloque 1989 à la Faculté Saint-Jean d'Edmonton.

Ce premier colloque traitait de l'histoire des missionnaires Oblats dans l'Ouest et le Nord canadiens et a réuni de nombreux conférenciers qui participaient aux huit ateliers prévus à l'horaire.

M. Jean-Antoine Bour, Doyen de la Faculté Saint-Jean, a souhaité la bienvenue aux participants, soulignant le lien étroit qui unit les Oblats et l'institution qu'ils dirigent. On sait que depuis le début du siècle les Oblats dirigeaient le Collège Saint-Jean, d'où sont sortis de nombreux chefs de file franco-albertains, dont le maître de cérémonie de la soirée, Me Louis Desrochers. Cette institution, dont on a commémoré le 80e anniversaire de fondation en 1988, est devenue, par la suite, la Faculté Saint-Jean rattachée à l'Université de l'Alberta à Edmonton, qui, elle, célébrait l'an dernier sont dixième anniversaire.



Le Père René Bélanger, o.m.i. vicaire de la province Grandin a été invité à adresser la parole en l'absence du Supérieur provincial, le Père Jacques Johnson, o.m.i. en voyage à Rome. Au début de sa présentation le Père Bélanger déclarait: «Lorsqu'un Jésuite pose un acte digne de passer à l'histoire, il y en a dix autres (Jésuites) pour en écrire l'histoire. Mais lorsque dix Oblats posent des actes dignes de passer à l'histoire, il y en a à peine deux (Oblats) pour le faire.» Cette boutade a bien fait rire son auditoire. Et il ajoutait: «Heureusement, nous avons des collaborateurs laïcs qui s'intéressent à l'histoire des Oblats et qui veulent l'écrire.»

Il a souligné aussi le travail inlassable de M. Guy Lacombe éditeur en chef de Western Canadian Publishers Ltd et de son équipe qui ont organisé le colloque.

Enfin, le professeur Raymond Huel de l'Université de Lethbridge, co-animateur du colloque, a adressé la parole au nom des organisateurs. M. Huel est le rédacteur en chef de Western Canadian Publishers Ltd.



Éditorial

Guy Lacombe

Le Plan Directeur de D'Iberville Fortier

Le Rapport annuel du Commissaire aux langues officielles pour l'année 1988 a ceci de particulier qu'il est assorti d'un «plan directeur» intéressant et ambitieux qui est en quelque sorte une suite logique et nécessaire à la nouvelle Loi sur les langues officielles, entrée en vigueur le 15 septembre 1988.

L'idée a sûrement beaucoup de mérite car cette Loi confère des responsabilités à plusieurs ministères et il y a de fortes chances pour qu'elle reste inopérante si on ne pointe pas clairement du doigt ce qu'on est en droit d'attendre, par exemple, du Bureau du Conseil privé, du Secrétariat du Conseil du Trésor, du Secrétariat d'État, de la Commission de la Fonction publique, etc. Bien plus, M. Fortier recommande spécifiquement pour le Conseil du Trésor, mais implicitement pour les autres ministères concernés, «des objectifs clairs et mesurables, assortis d'échéances précises, d'indicateurs de rendement et de mesures de contrôle plus serrées».

Pour les Francophones vivant en situation minoritaire, toutes les recommandations du Commissaire peuvent avoir des répercussions bienfaisantes si elles sont appliquées. Mais il en est certaines qui touchent de plus près les Franco-Albertains et même qui revêtent une urgence certaine. En voici quelques exemples (les caractères gras sont de nous):

1) que le gouvernement fédéral propose aux provinces l'adoption, au cours d'une prochaine **conférence constitutionnelle,** d'une formule visant à appuyer **le développement des minorités francophones** et anglophones et à réduire l'écart actuel entre le statut de nos deux langues officielles à travers le pays en étendant la prestation de services dans leur langue aux minorités;

2) que le gouvernement fédéral adopte des mesures de contrôle rigoureuses afin d'assurer **l'offre active continue** des services dans les deux langues officielles;

3) que le Secrétariat d'État poursuive la négociation des **ententes-cadres portant sur l'épanouissement et le développement des communautés minoritaires** avec toutes les provinces et les territoires, qu'il en surveille leur mise en oeuvre et en évalue systématiquement les résultats;

4) que le Secrétariat d'État mette au point un **programme nettement plus détaillé de recherche et de communication** afin d'expliquer aux Canadiens les besoins et les attentes des collectivités minoritaires et le rôle que la majorité peut jouer dans la promotion de la dualité linguistique au Canada;

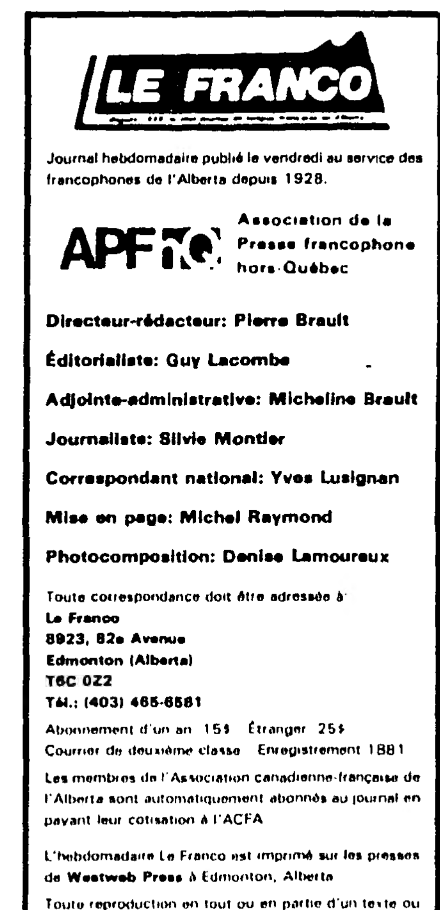
5) que le Secrétariat d'État poursuive, en étroite collaboration avec le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, les efforts en vue de favoriser l'accès à l'enseignement dans la langue de la minorité **à tous les niveaux** et d'accroitre les services en français au niveau **post-secondaire.**

Ce ne sont là que cinq des quelque soixante recommandations que fait M. Fortier. C'est dire que son plan directeur est vaste! Mais il est conforme à la nouvelle Loi sur les langues officielles dont le plus gros de l'application est en fin de compte confié au Secrétariat d'État.

Par ailleurs, M. Fortier dit jouer le triple rôle d'ombudsman, de vérificateur linguistique et de promoteur des droits de la minorité. C'est donc dire qu'en plus de compter d'abord sur eux-mêmes (et c'est encore ce qui est le plus sûr!), les Franco-Albertains devraient pouvoir compter sur le Secrétaire d'État, M. Weiner, d'abord; et sur le Commissaire aux langues officielles ensuite. Et cet appui revêt en Alberta un caractère d'urgence. La nouvelle loi sur les langues officielles a déjà neuf mois et on serait porté à croire qu'elle n'a pas encore rejoint l'Alberta!

Pensée de la semaine...

Une vie oisive est une mort anticipée (Goethe)



LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

APF HQ Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Journaliste: Silvie Montier

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581

Abonnement d'un an 15$ Étranger 25$
Courrier de deuxième classe Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta

Lettres ouvertes

Pro-vie et Pro-éducation en français!

M. le Rédacteur,

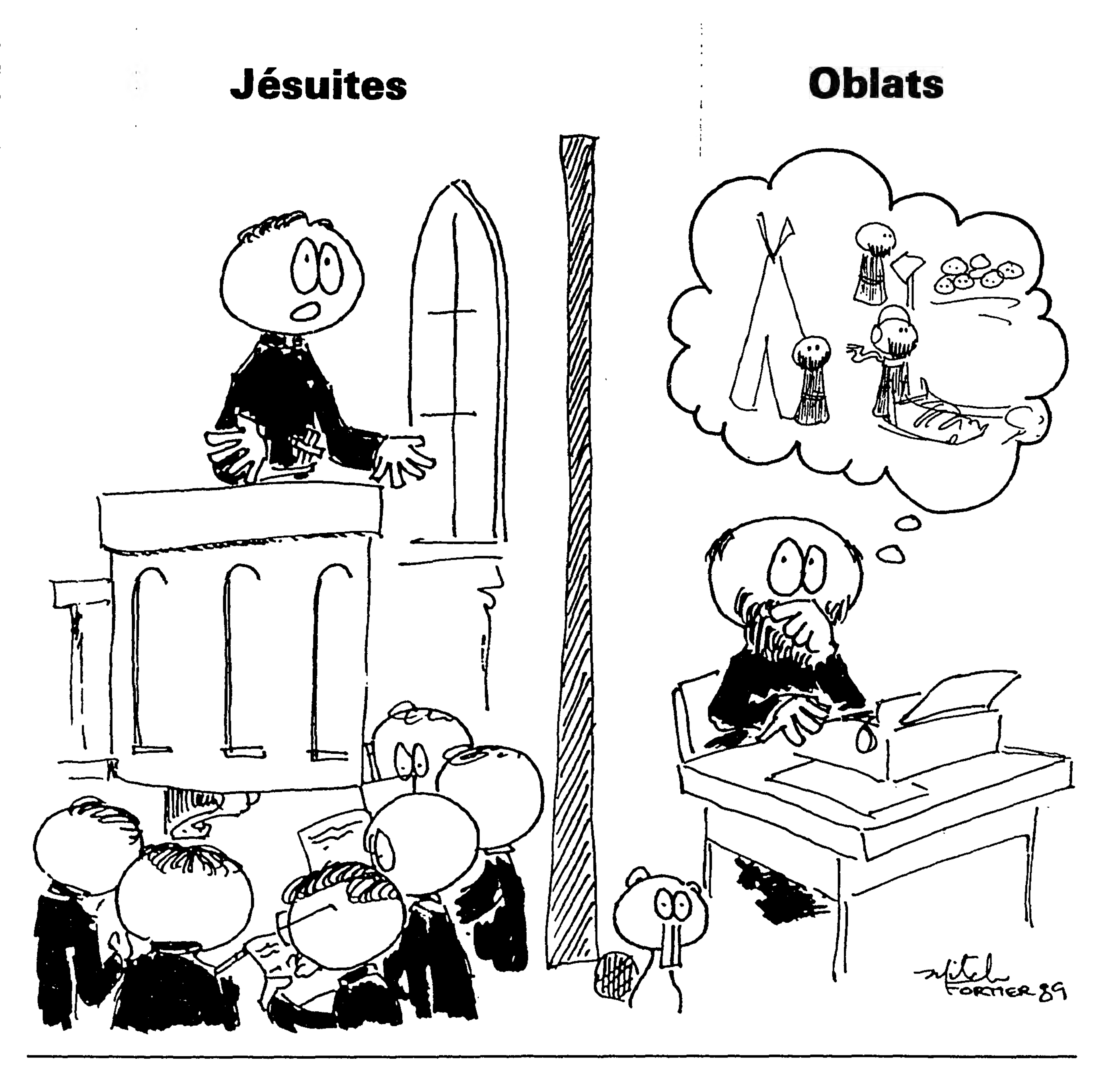
Je ne saurais passer sous silence l'extraordinaire soirée passée au Butterdome le 28 avril dernier. En effet, au delà de 3 100 personnes s'engouffraient littéralement dans ce vaste édifice pour venir écouter le Dr. Bernard Nathanson de New Yord, bien connu pour avoir été le Roi américain de l'avortement, l'un des fondateurs de la ligue nationale pour les droits à l'avortement. Il est maintenant converti à Pro-vie et témoignage aux procès de l'opération-secours. (Operation Rescue).

Si je souligne cet évènement, c'est que pour préparer, parrainer et compléter cette soirée il y avait un groupe nommé Canadian Foundation for the Love of Children. Bien sur, le droit inaudible transcende toute religion, race et culture, et Dieu merci qu'il en soit ainsi. Aujourd'hui, cependant, je ne peux passer comme inaudible le travail de pionnier, de fondateur d'Ernest et de Claire Chauvet de Legal, ainsi que de nombreux Francophones de Legal qui étaient présents au kiosque du dit mouvement et surtout à travers la voix limpide de Pat Létourneau et des nombreuses voix innocentes, convaincues et convaincan-

(suite en page 5)

Caricature

L'oeuvre des Oblats dans l'Ouest et le Nord canadiens, une histoire unique



Nouvelles régionales

• *École Routhier*

Plus qu'une semaine de l'éducation

par NOËLLA FILLION

FALHER - La semaine de l'éducation a été célébrée de façon très spéciale puisque c'était aussi à Falher le 70e anniversaire de l'ouverture de l'école Routhier. Et professeurs et élèves ont travaillé main dans la main pour faire revivre le passé.

La classe de 5e et 6e années français a repéré d'anciens pupitres, dont le plus ancien, de fabrication domestique, venait de Girouxville. Les autres venaient de Falher. On a aussi recueilli de vieux manuels de classe, de vieux bouquins datés de 1862, un vieux tableau, et des images saintes, les récompenses du temps. On a pu examiner des cahiers d'élèves de l'époque où l'écriture était un art à cultiver, et impeccable au dernier jour comme au premier.

Une autre classe avait choisi pour thème la nourriture, apportant des conserves faites à la maison, des photos et de vieilles annonces ou affiches des épiceries du temps. À ne pas oublier la fameuse boîte qui partait de la maison le dimanche midi et contenait toute la nourriture de la semaine jusqu'au vendredi soir pour les petits et les jeunes qui restaient au couvent.



M. Raymond Despins, Directeur de l'école Routhier à Falher admire cette magnifique collection de photographies relatant soixante-dix ans d'histoire.

(Photo Noëlla Fillion)

Une classe anglophone a fait revivre les vêtements des années 1900 et, sur chaque pupitre, était posé le modèle de poupées en carton que l'on habillait de découpures du catalogue d'Eaton.

Dans le couloir, M. Raymond Despins, Directeur, m'a invitée à contempler trois vastes panneaux où étaient étalées de nombreuses vieilles photos de professeurs et d'élèves peuplant ces soixante-dix belles années. Quelle richesse!

Dans le gymnase, les petits, assis par terre, l'un en face de l'autre, faisaient rouler des billes comme autrefois. Dehors, par ce bel après-midi ensoleillé, un groupe de l'intermédiaire jouait à se lancer - et à attraper - des oeufs crus.

Autour de l'entrée sud, on jouait à la marelle dessinée à la craie sur le trottoir tandis qu'un autre groupe marchait sur des échâsses, les uns tremblant d'effroi, les autres très sûrs d'eux. Pendant ce temps un autre groupe encore s'occupait à faire tourner sous leurs pieds des barils d'essence vides comme on fait la drave.

Une semaine de l'éducation assez unique car elle était historique.

Lettre...

(suite de la page 4)

tes de ces enfants de Legal qui nous ont touchés le coeur, la conscience et l'âme, ce soir-là.

Quand j'ai entendu l'annonce, ce matin, à la radio de C.H.F.A. que la régionale Centralta est déterminée de poursuivre le projet d'une école française pour sa région, je me réjouissais de ce qui attend tous ces enfants. Ils n'en méritent pas moins croyez-moi. Bonne chance et bon vent à la Centralta. Vous avez en main un potentiel formidable pour motiver vos longs et pénibles efforts. On vous suit de tout coeur dans votre projet. Bon courage!

Gérard & Noëlla Fillion
Donnelly

• L'école française de Fort McMurray

Tout n'est pas gagné...

par GAÉTANE CORNICK

FORT McMURRAY - Le 24 avril dernier, la Commission scolaire catholique de Fort McMurray a fait part de sa décision finale sur la question du programme francophone possible pour septembre 1989. Oui, un programme sera offert!

Les parents désirant inscrire leurs enfants devaient le faire pendant la première semaine du mois de mai, c'est-à-dire du 1er au 6, afin que la Commission scolaire puisse déterminer le nombre des élèves. Et le lundi 8 mai, la Commission scolaire remettait les résultats finals de la semaine d'inscription. Quatre vingt quatorze des 115 élèves inscrits sur la liste de la Société des Parents s'étaient inscrits. Un programme partiel, de la maternelle à la huitième année, sera donc définitivement offert au mois de septembre prochain à l'école Saint-John au centre-ville. Le programme est classifié comme étant un programme partiel car certains services ne seront pas offerts en français durant la première année, tels que les arts industriels, les arts ménagers, et le service d'orthopédagogie. Le conseiller d'orientation ne sera pas non plus francophone.

Cependant, la question de l'inscription reste à discuter. Lors de la réunion, il a été proposé par Danny Law (Commissaire aux écoles) que l'inscription soit fermée et que seuls les 94 élèves inscrits puissent profiter du programme. Les parents n'ayant pas inscrit leurs enfants pendant le première semaine de mai devront attendre l'année prochaine. La raison pour cette décision serait que la commission scolaire n'aurait planifié que pour une centaine d'élèves.

«Certains parents auraient choisi de ne pas inscrire leurs enfants pendant la semaine d'inscription parce que ces derniers ne connaissaient pas l'emplacement du programme» a défendu Monsieur Ouellet (Commissaire aux écoles). On peut comprendre leur raison, cependant, la proposition a quand même été acceptée et l'inscription au programme francophone n'est ainsi plus disponible aux Francophones de la ville pour septembre 89.

Mais Jean Michetti, Directeur et Commissaire aux écoles a ajouté: «Nous permettrons l'inscription des enfants de familles qui arriveront en ville d'ici à septembre.» Ce qui voudrait dire que les Francophones qui ne sont pas encore établit à Fort McMurray auraient un avantage sur ceux qui y habitent depuis plusieurs années. La Commission scolaire a-t-elle le droit de refuser l'inscription d'élèves francophones à un programme qui leur est destiné? Cette décision crée un remous au sein de la population francophone de Fort McMurray.

L'heure de tombée pour les nouvelles régionales est toujours le jeudi à 16h30

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

MAI

21	22	23	24	25	26	27
1861 DECES DE MGR DE MAZENOD 1968 ORDINATION EPISCOPALE DE MGR O ROBIDOUX	1888 CREATION DE L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE DES T.N.O. 1974 CONGRES OBLAT A FORT SMITH		1861 PREMIER BAPTEME A SAINT-ALBERT (PAR LE PERE LACOMBE)	1885 LE 65E BATAILLON ERIGE UNE CROIX A LA MEMOIRE DES PERES FAFARD ET MARCHAND	1885 LE CHEF POUNDMAKER SE REND	

• *ORSP*

Plus on se plaindra, mieux ce sera!...

par SILVIE MONTIER

Dans notre édition du 19 mai dernier, nous vous avons annoncé l'ouverture de l'Office de réexamen du service postal à Edmonton. Cet Office, ouvert avant même que la loi ait été adoptée, est un bureau totalement indépendant de Poste Canada, qui a pour but de surveiller ce qui se passe, et de servir d'intermédiaire entre le client plaintif et le service des postes lorsque besoin est: «Oui, nous essayons de résoudre les problèmes que les clients ont avec le service postal, mais nous insistons toujours avant d'intervenir pour que le plaintif ait déjà essayé de résoudre son problème directement avec la poste avant de faire appel à nos services. Et nous ne nous en mêlons que si ses efforts n'ont pas abouti», a expliqué Monsieur Paul Mahé, Coordonnateur du service pour la région Foothills.



Paul Mahé

M. Mahé est le seul employé à Edmonton, mais pas au Canada, puisque déjà quatre bureaux ont été ouverts, dont le premier à Montréal, un autre à Toronto, un à London et enfin un à Edmonton: «En fait, il y en aura neuf, et bien que jusqu'à présent il n'y ait qu'un seul employé par bureau, si le besoin est, j'imagine que l'on augmentera le personnel...» a complété M. Mahé.

Le mandat de ce nouveau Comité est donc, en aidant la population à obtenir gain de cause dans leurs conflits avec les services postaux, de mettre à jour des problèmes globaux et de présenter les recommandations nécessaires à l'amélioration du service des postes. «À date, (en une semaine seulement) nous n'avons pas encore d'aperçu général, cependant, rien que pour le Foothills, j'ai reçu déjà plus de trente plaintes, mais aucune de francophones, d'expliquer Paul Mahé. Les problèmes allaient de la durée trop longue de la livraison, à la fermeture du bureau de poste de régions rurales, en passant par le coût des envois et l'usage des super-boîtes.»

Les problèmes de livraison et celui des tarifs sont, avec la mauvaise attitude des employés des postes, les points principaux dont traitera d'abord l'Office de réexamen du service postal. «En effet, mais nous ne considérons pas, lorsque nous parlons de problèmes d'attitude, les problèmes lors de grèves par exemple, a insisté Paul Mahé. Il n'est absolument pas question que nous intervenions entre les syndicats et la gestion de Poste Canada.» Et Monsieur Mahé de préciser encore: «Nous n'interviendrons pas non plus lorsqu'il s'agira de problèmes linguistiques; si un francophone doit se plaindre pour n'avoir pu obtenir d'une poste un service en français, il devra s'adresser au Bureau des Langues officielles plutôt qu'à nous.»

Ce nouveau Comité n'a donc pas pour mandat de servir en particulier les minorités, mais la population canadienne en général. Pourtant, si les seules plaintes que l'on puisse déposer ne sont que celles qui traitent de la perte d'un envoi - et Poste Canada à un service de recherche très bien développé (Dieu merci!) - ou encore des coûts trop élevés ou de la fermeture d'un bureau de poste, la population va-t-elle vraiment prendre ce nouveau service au sérieux, car enfin, ces problèmes ne semblent pas être de ceux que l'on résout rapidement? «Évi-

(suite en page 8)



Arts et spectacles

• *Gala provincial le 10 juin*

Lori-Lee Turcotte représente Falher

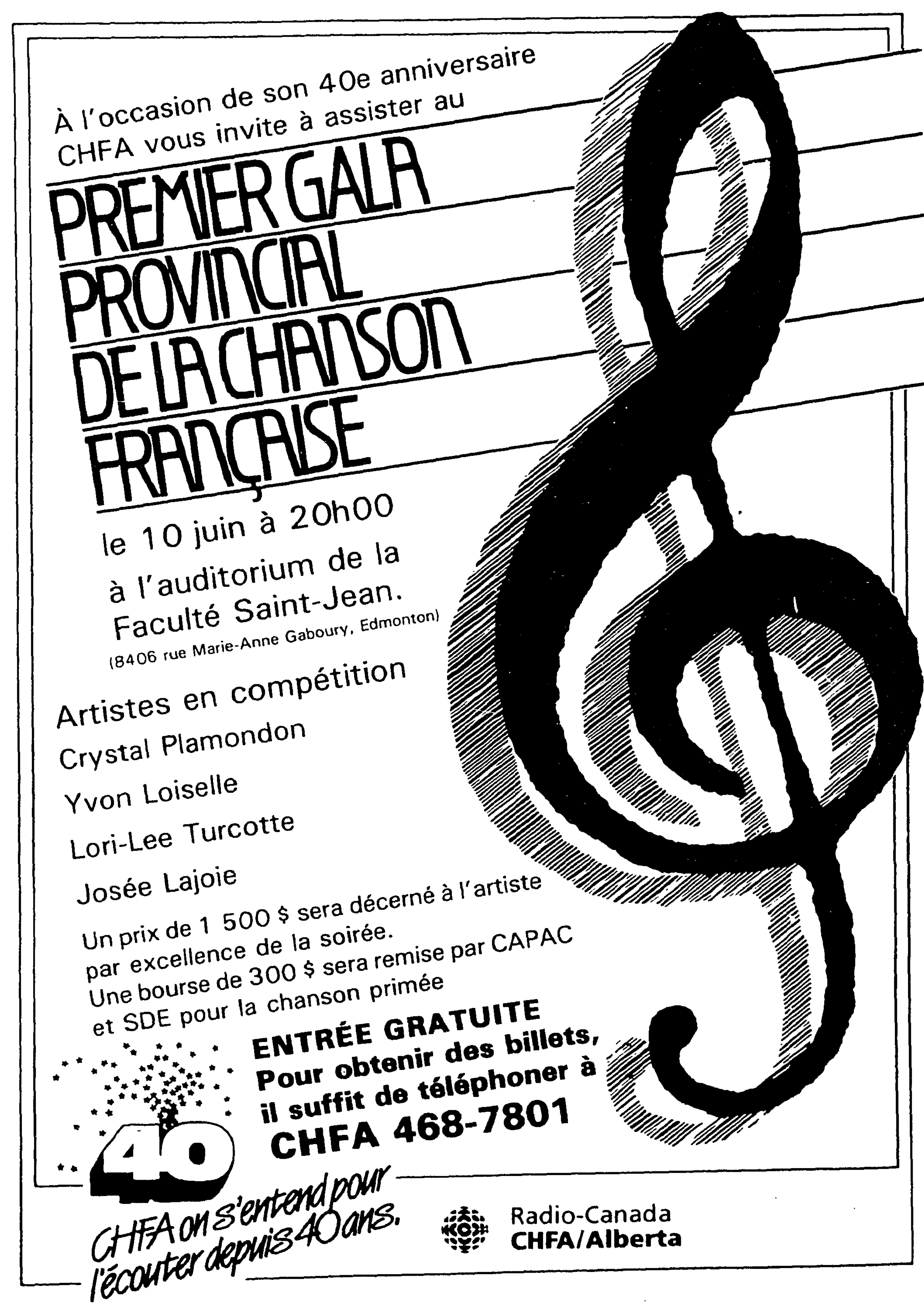
(Au cours des 3 dernières semaines, nous vous avons présenté les profils des artistes participant au Premier Gala provincial de la Chanson française qui aura lieu le 10 juin prochain à la Faculté Saint-Jean. Après Crystal Plamondon, Yvon Loiselle et Josée Lajoie, le moment est venu de vous faire connaître mieux la «cadette» des finalistes, en l'occurence Lori-Lee Turcotte, de Falher.)

Bien que si ses activités dans le domaine de la chanson se limitent presque exclusivement à la région de Rivière-la-Paix depuis quelques années, rares sont les Franco-Albertains qui n'ont pas entendu parler de Lori-Lee Turcotte. Elle est montée pour la première fois sur les planches à l'âge de 6 ans. Il faudra par contre attendre 1985, pour la voir à la télévision de Radio-Canada, dans le cadre de l'émission «À Guichets fermés». C'est aussi en 1985 qu'elle a représenté l'ouest du Canada au cours d'une tournée importante organisée par les Richelieu. Cette tournée, qui durera 1 mois, la mènera au Québec, en Belgique, en France, en Martinique et en Côte d'Ivoire. En 1988, Lori-Lee a participé à «ARTISTES DE CHEZ-NOUS», qui met en vedette des chanteurs et chanteuses venus de partout en Alberta; quelques mois plus tard (toujours en 1988) elle lance un «Maxi 45» intitulé «Just for the music» sur lequel on retrouve une chanson en français, «Garde espoir», composée par sa soeur, Yvonne Verrart. Les autres chansons du «Maxi 45» sont chantées en anglais et font partie de la rotation de quelques postes radiophoniques, dont CKYL à Peace River et CFGP à Grande Prairie. Lori-Lee a d'ailleurs été interviewée à maintes reprises sur les ondes de ces postes, ainsi qu'à la radio et à la télévision de Radio-Canada en Alberta. D'autre part, elle participe régulièrement au Téléthon TAMARAMA, en plus d'être très en demande à bon nombre de soirées sociales. Lori-Lee Turcotte est présentement monitrice de français (immersion) à l'École Georges-P. Vanier de Donnelly.



Lori-Lee Turcotte

Elle compte continuer à faire de la chanson, mais aimerait examiner la possibilité de se lancer en radio, préférablement en tant que speakerine. Elle commence également à composer ses propres chansons; dans quelques semaines, elle s'envolera pour l'Europe et en profitera pour faire une promotion limitée de son disque.



La «Voix des Rocheuses» se fait entendre...



La Chorale «Voix des Rocheuses».

par LIONEL RÉMILLARD

«Bonsoir Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs. La Chorale Voix des Rocheuses vous remercie très vivement d'être venus aussi nombreux à son concert annuel qui, cette année, est dédié à la mémoire du Docteur Jean-Paul Bugeaud.

Prends le temps car la vie est bien plus belle quand on a le temps...Il faut prendre le temps, retenir le printemps. Le printemps... ce temps qu'on attend tant...ce temps tentant! Gardons-le ce soir, entre nos bras, humons tous ses parfums. La Chorale Voix des Rocheuses nous emmène dans sa farandole, entrons dans la danse, parlons d'amour, buvons ensemble, et fêtons», voilà les paroles employées par le maître de cérémonie, M. Émile Neyron, professeur et écrivain pour présenter les belles pièces de chant si bien exécutées.

Calgary était en fête le 6 mai dernier, au théâtre Betty Mitchell du Jubilée Auditorium où la Voix des Rocheuses présentait son concert printanier, sous la direction de Jean-François Bugeaud et Gilles Longval au piano.

Durant l'entracte, la Troupe d'Edmonton 2 + 1 a amusé l'auditoire avec ses «monologueries». Thérèse Dallaire, Adèle Fontaine et Doris Michel-Montpetit étaient en pleine forme et ont su égayer la foule.

La soirée s'est terminée par une réception organisée par les anciens de la chorale Voix des Rocheuses.

ORSP

(suite de la page 7)

demment, répond Paul Mahé, certaines choses tel que le prix des timbres ne se règlent pas facilement, ni rapidement, mais pour ce qu'il y est du reste, c'est-à-dire de la plupart des problèmes que nous serons amenés à étudier, les négociations se feront très vite, car il est stipulé que sous 20 jours après notification formelle, la Société des Postes se doit de nous aviser de son plan d'action. Mais évidemment, nous ne pouvons que faire des recommandations et la décision finale demeure la responsabilité de Poste Canada.»

Avec un tel mandat à la clef, on peut encore se demander qu'elle peut bien être la réaction de la Société des Postes vis-à-vis de cet Office: «Sans dire que nous avons été accueillis à bras ouverts, a répondu M. Mahé un petit sourire aux lèvres, nous n'entrevoyons pas vraiment de problèmes.»

Et il semblerait que ce Bureau de réexamen du service postal soit fort bien muni avec Paul Mahé en charge, pour qui la défense des droits du client n'a plus aucun secret: «C'est vrai, quelque soit l'endroit où je travaille, je suis toujours amené à aider les gens qui ont subi une «injustice».

Paul Mahé vient de Saint-Boniface. Il a travaillé à Régina pour Emploi et Immigration, où il s'occupait des droits de la personne, avant de s'intaller à Edmonton, voici trois ans de cela, pour entrer en poste au Bureau des Langues officielles. Il est maintenant le gérant de l'Office de réexamen du service postal, depuis le 1er mai dernier. Et d'expliquer: «Mon affectation est pour un an. Si dans un an je veux rester, je resterai, sinon, je retournerai aux Langues officielles.»

L'Office de réexamen du service postal a été créé sur le model du bureau qui existe depuis 20 ans en Angleterre. Ce service anglais a montré, dès les premières années, des progrès remarquables.

Musicalement vôtre

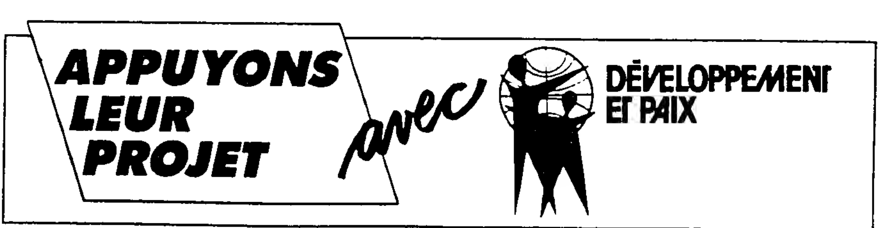
par Yvan Brunet

Edith Piaf «Piaf 25ième anniversaire» Capitol STBK-67438.
Piaf est un nom qui inspire encore aujourd'hui-même des tonnes de littérature. Qu'ajouter sur celle qui reste, vingt-cinq ans après sa mort l'une des plus grandes et des plus célèbres chanteuses du monde? «Piaf 25ième anniversaire» est un disque double qui regroupe pas moins de 34 grands succès piafiens: «Mon légionnaire» (1937), «La Vie en rose» (1946), «Les Trois Cloches» (avec les Compagnons de la Chanson, 1946), «Jézébel» (1951), «Milord» (1959), «Ça ira» (du film «Si Versailles m'était conté», 1954), «Non je ne regrette rien» (1960), «Les amants» (avec Charles Dumont, 1961), «L'homme de Berlin» (son dernier enregistrement le 7 avril 1963), «Une Valse» (1962), etc... De quoi ranimer de bons souvenirs nostalgiques des années 1937 à 1963.

Linda de Suzan «Qu'est-ce que tu sais faire» Sélect/Disque Double DO-30008.
Rien de frelaté chez cette chanteuse portuguaise; elle est l'authenticité faite femme. Audacieusement intitulé «Qu'est-ce que tu sais faire?» ce nouveau microsillon prouve que Linda de Suza sait chanter. Les nouvelles chansons qui composent cet album nous permettent tour à tour de goûter la force, la douceur, la profondeur ainsi que la qualité de la voix de cette chanteuse débordante de vie et de talent. D'intérêt particulier ici: «C'est la musique» (premier 45 tours), «Bleué comme une orange», «Dis-moi pourquoi», «Grand-mère en jeans» et la chanson-titre. Un disque essentiel pour qui se dit fervent de Linda de Suza.

Liona Boyd «Encore» A&M SP-9509.
Ce tout nouvel album-ramassis regroupe plusieurs des plus belles compositions de cette grande dame surnommée «The First Lady Of Guitar». Naturellement, on a su inclure «Fallingbrook Suite», «Nocturne & Waltz» et «Shadows Of The Wind». En plus on a su ajouter deux nouvelles compositions inédites «Morning Dance» et «Chinatown» créées uniquement pour Liona Boyd par son collaborateur Richard Fortin. Les styles musicaux varient de musique classique à musique populaire tout en frôlant la musique espagnole romantiquement vôtre. Un excellent produit qui ne s'estompera pas de sitôt.

Albama «Southern Star» BMG/RCA 8587-1-R.
Du Alabama, c'est assez spécial. Depuis déjà huit ans son style n'a pas tellement changé; il donne toujours dans le très sensible et dans le terreux. La production de «Southern Star» de la part de Barry Beckett (Dire Straits) et de Josh Leo (Glen Frey) n'est pas surchargée de «gadgets», au contraire elle abonde en petits détails fins. À la radio country, des derniers jours, on s'amuse à faire tourner la chanson «Song Of The South» (premier 45 tours), mais aussi alléchant: «High Cotton). «If I Had You» et la chanson-titre. Le disque compact comprend quatre tounes en guise de boni: «I'm Still Dreamin», «Dixie Fire», «Pete's Music», et «I Show Her». Un bon achat.



Élection générale de 1988

Sommaire des dépenses d'élection pour la circonscription fédérale de **St-Albert**

CANDIDAT	Walter Van De Walle P.C.	Dennis Pawlowski N.P.D.	Kent Davidson Lib.	Ken Allred R.P.	Dwayne O'Coin C.H.P.	Hermann S. Kleen Rhino	Edward Goodliffe Nil	Curtis L. Schoepp C.R.W.P.
Agent officiel	Harry Gaffney	James McGinnis	Doug Kennedy	Ralph Handenberg	Martin Hooimeyer	Jo Miedesa	Jane Goodliffe	Leane Schoepp
Nombre de donateurs	113	9	100	88	74	1	27	0
Dons $	21,625.00	16,664.02	22,026.91	11,177.70	13,110.81	280.00	2,245.00	.00
Total des dépenses d'élection $	38,760.52	13,977.16	17,271.08	12,829.81	12,147.16	109.25	2,240.87	.00
Déduire: dépenses personnelles du candidat $	2,092.50	581.47	80.00	.00	386.62	.00	149.19	.00
Total des dépenses d'élection assujetties à la limite $	36,668.02	13,395.69	17,191.08	12,829.81	11,760.54	109.25	2,091.68	.00
Limite permise des dépenses d'élection $	42,960.37	42,960.37	42,960.37	42.960.37	42,960.37	42,960.37	42,960.37	42,960.37
Vérifié par	Glen Brinkman	George L. Bogowicz Professional Corp.	Coopers & Lybrand	Clarkson Gordon	Walter E. Noot Professional Corp.	Harvey V. Company Limited	Wooldridge Krull	Douglas Hamm

Le rapport complet concernant les dépenses d'élection des candidats susmentionnés peut être examiné en s'adressant au directeur du scrutin.

NOM	Derek Dodds
ADRESSE	14 Arlington Street Spruce Grove, Alberta, T7X 2E7



Publié par le Directeur général des élections conformément à l'article 235 de la Loi électorale du Canada.

Agriculture

Le revenu agricole en baisse

D'après les perspectives actuelles de l'économie canadienne et des diverses composantes du secteur agricole, le revenu agricole net en 1989 pourrait être légèrement inférieur aux 4,43 milliards de dollars prévus en décembre. À la fin de l'an dernier, les économistes d'Agriculture Canada prédisaient que le revenu agricole fléchirait de 15,5% en 1989, après avoir atteint un sommet sans précédent en 1988.

Ce nouveau recul est attribuable au niveau moins élevé que prévu des recettes tirées de la vente de certains produits.

Au chapitre des céréales et des oléagineux, les recettes totales sont plus faibles que les prévisions de décembre parce que le paiement final versé par la Commission canadienne du blé n'a pas été aussi élevé que prévu. Il devrait en être ainsi du revenu provenant des ventes de canola et de soja à cause de baisses de prix plus fortes que prévu.

Les revenus des éleveurs de porcs, bien qu'en hausse, ne seront pas aussi élevés que les économistes le prédisaient l'an dernier. En effet, les prix se sont raffermis plus lentement qu'ils l'avaient anticipé. Il se peut toutefois que, grâce à la participation des autres provinces, le retard par rapport aux prévisions soit en partie rattrapé par des paiements plus élevés dans le cadre du Programme national de stabilisation tripartite.

Du côté du boeuf, de la volaille et des produits laitiers, on ne s'attend pas à ce que les recettes changent beaucoup en regard des prévisions de décembre.

L'augmentation du loyer de l'argent au premier trimestre pourrait faire grimper plus que prévu les paiements annuels d'intérêts.

Toutefois, il se peut qu'un dollar canadien plus fort que prévu représente des augmentations moins importantes dans les coûts des facteurs de production agricole, comme les pesticides et les engrais, étant donné que la plupart de ces produits sont importés des États-Unis.

Malgré le raffermissement des taux d'intérêt et la baisse de revenu, la situation financière des agriculteurs continuera de s'améliorer en 1989. L'intervention des bureaux d'examen de l'endettement agricole (remboursement de dettes, refinancement et aide) a permis de renforcer le secteur. Par ailleurs, on a noté très peu de nouveaux emprunts au cours des quelques derniers mois.

Une Loi de stabilisation pour le grain

WINNIPEG - L'honorable Charles Mayer, ministre d'État aux Céréales et Oléagineux, vient d'annoncer qu'aucun paiement provisoire ne sera effectué au printemps pour la campagne agricole 1988-1989 dans le cadre du Programme de stabilisation du revenu des céréaliculteurs de l'Ouest (PSRCO).

Le fait qu'au cours de la présente campagne, les prix des céréales sont supérieurs à ceux des trois dernières années, les paiements finals de la Commission canadienne du blé (CCB) et le fait que plus de 3,5 millions de tonnes de céréales de 1987-1988 ont été portées au compte de la campagne actuelle, ont rehaussé les recettes céréalières brutes et exclu la possiblilité d'un versement provisoire.

Le PSRCO est financé conjointement par les agriculteurs et le gouvernement fédéral, et vise à aider les producteurs lorsque les rentrées nettes des ventes de céréales et d'oléagineux tombent au-dessous de la moyenne nette des cinq années précédentes.

Les versements, dans le cadre du programme susmentionné, sont fondés sur des calculs qui tiennent compte de la rentrée nette de l'agriculteur pour l'année courante comparée à la moyenne des cinq années précédentes.

La Loi portant sur les versements provisoires a été adoptée en 1985 et les agriculteurs ont reçu des versements provisoires au cours des quatre dernières années.

Souper spécial du Club Richelieu d'Edmonton







Lors du souper Père/Fils, Mère/Fille, tenu le mardi 16 mai dernier au Mayfield Inn à Edmonton, le Club Richelieu recevait plusieurs invités dont M. Christopher Moser, étudiant de 12e année à l'école J.H. Picard, qui a parlé de son expérience au Forum pour les jeunes canadiens qui se tenait à Ottawa durant l'hiver.

Photo du haut - Louis Côté, Président du Club Richelieu a remis durant le souper, un chèque de 2 100 $ à Judy Durocher du Centre d'expérience préscolaire.

Photo du centre - Le Président Louis Côté a aussi remis un chèque de 2 100 $ à Carole Roy-Dentinger, Présidente de la prématernelle L'École Enfantine. Cet argent provenait des recettes du dernier casino. On sait que le Club Richelieu a pour but d'aider la jeunesse.

Photo du bas - Louis Côté (au centre) accepte la demande d'adhésion au Club Richelieu de Magali Gibbons (à droite) qui lit les buts du club. Nicole Mallet (à gauche) était la marraine de cette nouvelle Richebelle. Soulignons que le Club Richelieu d'Edmonton célébrera son 20e anniversaire de fondation l'an prochain.

• *Éducation*

Deux excellents porte-parole

par LIONEL RÉMILLARD

Les deux partis de l'opposition dans la Chambre législative de l'Alberta annonçaient récemment le nom de leurs porte-parole pour l'éducation.

Stan Woloshyn (membre N.D. de Stony Plain) a été choisi par le chef de l'opposition officielle, M. Ray Martin, le 19 avril dernier, et Yolande Gagnon a été choisie par le chef du parti libéral, M. Lawrence Decore, le 18 avril.

Ces deux critiques de l'opposition en sont à leurs premières armes sur la scène politique ayant été élus le 20 mars. Cependant, bien qu'ils soient des débutants, ils sont des éducateurs solides qui ont une fiche bien remplie.

En effet, M. Woloshyn a débuté sa carrière dans l'enseignement en 1966. Directeur d'école depuis 1976, il est actuellement directeur de Kitaspinaw, une école de la réserve indienne Enoch dans le comté rural de Parkland, près d'Edmonton. Stan a été très actif dans les cercles de sa profession.

Mme Gagnon, bien connue dans les milieux francophones et catholiques pour son leadership, sa fermeté et son dur travail, a fait son entrée en critiquant ouvertement le gouvernement pour son implantation trop rapide et mal préparée des réformes au niveau secondaire. Yolande se fait le porte-paroles des associations de commissaires qui, l'automne dernier, avaient adopté des positions semblables lors de leurs congrès annuels.

Originaire de Saint-Paul, Yolande Gagnon a été enseignante à Edmonton et à Calgary où elle est depuis 1978 Conseillère scolaire dans le système catholique.

Mme Gagnon a été Présidente de sa Commission scolaire, Présidente de l'Association des Conseils scolaires pour l'éducation bilingue en Alberta, Présidente de l'Association des Commissions scolaires catholiques de l'Alberta, membre de la Commission Ghitter sur la tolérence et compréhension, et elle siège au Sénat de l'Université de Calgary.

C'est une femme intelligente, bien renseignée, tenace et efficace qui étudie à fond ses dossiers. Dans ses discours, elle désarme parfois son opposition par un grand sourire et ... quelques mots de français. Elle s'entoure de gens forts, sait demander conseil et s'affirmer. Depuis 10 ans, elle est l'un des rares Commissaires à défendre, expliquer, et aussi à exposer les pensées et les attentes de la francophonie albertaine lors de débats publics en éducation. Son rôle de pionnière dans l'école Sainte-Anne de Calgary est bien connu.

• *Crédit agricole:*

Réduction des taux d'intérêt

OTTAWA - La société du crédit agricole a annoncé le 12 mai dernier une réduction du taux d'intérêt applicable à deux de ses types de prêts.

Ainsi, le taux des prêts à terme de cinq ans et celui des prêts aux groupements agricoles descendent d'un quart de point pour s'établir à 13 pour cent. Ce dernier genre de prêts est destiné à l'achat en commun de machinerie et de bâtiments.

Cette réduction de taux s'explique principalement par une diminution du coût de l'argent servant à financer ces deux types de prêts.

Les taux d'intérêt des autres prêts offerts par la Société demeurent inchangés. La SCA appliquera donc les taux suivants à compter du 12 mai 1989.

Hypothèques à risque partagé:	13.75%
Prêts aux groupements agricoles:	13.00%
Intérêt fixe de cinq ans	13.00%
Intérêt fixe de 10 ans ou plus	12.75%

Si tous les Acadiens du monde...

MONCTON - Un comité a été mis sur pied le 13 mai denier à Moncton, à l'issue d'une rencontre de deux jours réunissant une soixantaine d'Acadiens et d'Acadiennes de divers milieux. Le but de la rencontre était de discuter de l'organisation d'un congrès mondial acadien dont le lieu et la date restent à déterminer.

Le comité, avec André Boudreau d'Edmonton comme président, a reçu pour mandat d'aller de l'avant avec ce projet dont les premiers balbutiements remontent à environ un an.

Les participants de la rencontre provenaient des trois provinces Maritimes, du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta, des Îles Saint-Pierre et Miquelon et de la France. On retrouvait parmi eux des gens associés à la Société nationale des Acadiens, à des associations membres, ainsi qu'à une bonne vingtaine d'autres orgnismes francophones.

Un consensus s'est dégagé à l'idée que l'objectif fondamental d'un tel congrès devrait être de développer des liens plus étroits entre tous les Acadiens et Acadiennes de par le monde.



André Boudreau

«Nous vivons à l'heure des rapprochements mondiaux» a déclaré André Boudreau dans le discours qui inaugurait la session, «Nous assistons à des tentatives de rapprochements entre membre de diverses communautés culturelles que l'histoire a séparés. Les Irlandais du Nouveau-Brunswick ont entrepris de créer un Festival international en collaboration avec l'Irlande. Les Juifs ont leur congrès mondial. Mais, personne ne parle encore au nom des Acadiens de la diaspora. Et on dit qu'il y en aurait trois millions en tout!...»

Le comité qui vient d'être mis sur pied regroupe des gens aux compétences fort diversifiées. Il devra, au cours des prochains mois, explorer les diverses sources de financement, et voir à la mise sur pied d'une structure en vue d'effectuer une étude de faisabilité.

Carrières et professions

Carrières et professions

Ça bouge à FJA

par MARIETTE RAINVILLE

EDMONTON - La semaine du 1er au 6 mai a été très chargée pour nos jeunes Franco-Albertains et le personnel de F.J.A. Dans le cadre du projet Défi 89, subventionné par Emploi et Immigration, Francophonie Jeunesse de l'Alberta offrait une session d'informations aux 7 étudiants universitaires et candidats sélectionnés pour les activités d'été 89 et des activités des Coopératives Jeunesse de Services.



Ces jeunes dynamiques ont été regroupés les 1er et 2 mai à Edmonton, au bureau provincial et ont été sensibilisés aux thèmes suivants: - Présentation des projets d'été 89 - Rôle à jouer à l'intérieur de leur emploi - Structure, buts et objectifs de l'association - Normes et bureautique dans la cellule de travail.

Et pour poursuivre, dans le domaine du développement communautaire, cette année F.J.A. a pour mandat de donner priorité aux régions et nos comités jeunesses régionaux seront désormais favorisés grâce au nouveau projet «animateur jeunesse», un projet de 16 semaines implanté par F.J.A. Ce projet couvre les régions de Rivière-la-Paix, Plamondon, Saint-Paul, Bonnyville et Calgary, dont les cinq animateurs ont assisté le 5 mai, à une journée d'ateliers portant sur: - Attentes d'un animateur jeunesse - Leur rôle à jouer auprès de leur comité jeunesse, leur régionale et la communauté en général - Fonctionnement et administration d'un comité jeunesse - Exercices sur l'organisation d'une activité ou d'un projet.

Cette semaine s'est terminée le samedi 6 mai, par une réunion du Conseil d'administration tenue à la Faculté Saint-Jean, durant laquelle M. Jean-Claude Giguère, Directeur du Bureau d'éducation de l'A.C.F.A. provinciale, a félicité les jeunes pour leurs démarches et leurs initiatives auprès de leur communauté dans le domaine de l'éducation; il a invité les jeunes à continuer leur implication dans les dossiers au niveau post-secondaire, car leur travail contribue au mouvement et à l'avancement d'un effort collectif.

...PERSONNES JOUENT AU BASKET-BALL EN FAUTEUIL ROULANT AU CANADA

Nous recherchons un ouvrier calorifugeur pour notre usine d'Empress, en Alberta.

OUVRIER CALORIFUGEUR

À ce poste, vous aurez à réparer, remplacer ou enlever le calorifugeage et les gaines isolantes des conduites et des réservoirs de l'usine, à superviser les programmes annuels de réduction de l'amiante, à charger du propane et du butane dans des wagons-citernes et à aider des soudeurs et des tuyauteurs.

Pour vous qualifier, vous devez détenir une carte d'ouvrier calorifugeur de l'Alberta et avoir une expérience d'au moins cinq ans dans des applications pertinentes au raffinage.

Chef de file du secteur énergétique canadien, Petro-Canada offre un climat de travail stimulant, avec un excellent programme de rémunération et d'avantages sociaux.

Nos politiques de personnel comme nos activités quotidiennes sont placées sous le signe de l'égalité en matière d'emploi et reflètent le caractère bilingue et la diversité culturelle du Canada. Toutes les personnes désireuses d'entrer au service de la Société et de contribuer à sa prospérité verront leur candidature considérée en toute équité et impartialité.

Si cette offre répond à vos qualifications et va dans le sens de vos objectifs de carrière, et si vous souhaitez bâtir votre avenir dans nos rangs, nous vous invitons à en explorer la possibilité avec nous. Faites parvenir votre curriculum vitae à la personne ci-dessous. Votre demande restera confidentielle.

Gordon Fischer
Surveillant général de l'entretien
C.P. 134
Burstal (Saskatchewan)
S0N 0H0



PETRO-CANADA

CONSEIL SCOLAIRE ST-ISIDORE #5054
St-Isidore School District #5054

St-Isidore, Alta, T0H 3B0 Tél. 624-8855

ENSEIGNANTS/ENSEIGNANTES

École Héritage

Le Conseil scolaire de St-Isidore #5054 invite les enseignants et enseignantes à postuler aux positions suivantes:

2e cycle de l'élémentaire (4e, 5e, 6e années) et le 1er cycle du secondaire et la 10e année et orthopédagogie English language arts, (4e, 5e, 6e années)

Compétences requises:

Posséder ou être éligible au certificat d'enseignement de l'Alberta; posséder une excellente maîtrise du français parlé et écrit; vivre intensément la culture française; être bilingue, français et anglais (souhaitable), présenter une référence, obtenue d'un prêtre ou d'un(e) représentant(e) de la communauté chrétienne catholique (préférable).

Autres compétences recherchées:

Études, expérience ou intérêt en art dramatique, art plastique, catéchèse, informatique, orthopédagogie, refrancisation.

Faire parvenir demande d'emploi et curriculum vitae dans le plus bref délai à:

Jacques Moquin, Directeur général
Conseil scolaire de St-Isidore
C.P. 1220
St-Isidore, Alberta T0H 3B0
ou
Yvon Mahé, Directeur
École Héritage
C.P.30
Jean-Coté, Alberta
T0H 2E0

Élection générale de 1988

Sommaire des dépenses d'élection pour la circonscription fédérale de **Peace River**

CANDIDAT		Albert Cooper P.C.	Norman Byck N.P.D.	Daniel H. Fletcher R.P.	Helen A. Rice Lib.
Agent officiel		D. Norheim	David Mochan	Richard Moll	Judy Hillary
Nombre de donateurs		220	2	229	98
Dons	$	34,896.50	26,971.51	32,736.90	16,556.03
Total des dépenses d'élection	$	35,280.42	19,515.94	22,549.60	16,342.63
Déduire: dépenses personnelles du candidat	$	5,858.43	1,686.56	1,150.05	873.34
Total des dépenses d'élection assujetties à la limite	$	29,422.19	17,829.38	21,399.55	15,469.29
Limite permise des dépenses d'élection	$	55,897.88	55,897.88	55,897.88	55,897.88
Vérifié par		Davis, Kohlsaith & Kay	Wilde, Dorin & Luther	Cote, Dent. Wright	Harold F. Davis Professional Corp.

Le rapport complet concernant les dépenses d'élection des candidats susmentionnés peut être examiné en s'adressant au directeur du scrutin.

NOM	Williamina Good
ADRESSE	Box 381 Grimshaw, Alberta T0H 1W0

ELECTIONS CANADA

Publié par le Directeur général des élections conformément à l'article 235 de la Loi électorale du Canada.

Un service continu en français?

OTTAWA (APF) - La Société Radio-Canada comparaîtra bientôt devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), en vue d'obtenir une licence pour exploiter un service national d'émissions de nouvelles et d'informations dans la langue française.

Offert 10 heures par jour du lundi au vendredi et 12 heures par jour en fin de semaine, ce service serait distribué au volet de base du service de câblodistribution et offert à titre optionnel aux entreprises de télédistribution.

L'aspect intéressant de la demande réside dans l'approche suggérée par la Société Radio-Canada pour offrir le service. Selon le scénario de la Société, le service de langue française proposé et celui de langue anglaise «Newsworld» seraient offerts aux câblodistributeurs à prix unique. Les abonnés recevraient ensuite un seul ou les deux services pour le même prix. On aura tout de suite compris que les communautés francophones en milieu minoritaire auront une meilleure chance d'obtenir ce service en français, s'il ne coûte pas un sous de plus aux abonnés anglophones. Selon le scénario envisagé, rien n'empêcherait cependant les câblodistributeurs d'offrir un seul des deux services.

Selon Radio-Canada, le financement de la chaîne de langue française reposerait sur deux principes, soit l'offre conjointe de services en anglais et en français pour un tarif mensuel d'abonnement pour les deux services que Radio-Canada évalue à 0,425 $ en 1989-90, et à 0,450 $ en 1990-91.

La Société Radio-Canada fera aussi une requête pour une licence d'exploitation dans les deux langues officielles d'un réseau national destiné à remplacer le service des débats de la Chambre des communes offert depuis le début des années '80 par les câblodistributeurs.

Ce service appelé «La Chaîne parlementaire canadienne (CPAC), offrirait une programmation 24 heures sur 24 et comprendrait la couverture de la Chambre des communes, des comités parlementaires, des conférences fédérales provinciales, des débats d'agences fédérales de réglementation, des jugements de la Cour suprême et des annonces et conférences de presse des ministres, des ministères et organismes fédéraux ainsi que des activités des partis politiques nationaux.

Assis devant leur téléviseur, les Canadiens seraient branchés sur la vie trépidante de la colline parlementaire pour aussi peu que 0,08 $ par mois la première et deuxième année, 0,09 $ la troisième et la quatrième et 0,10 $ la cinquième année.

À l'horaire de CBXFT
La télévision française de Radio-Canada en Alberta



Semaine du 27 mai au 2 juin 1989

Samedi

11h00 **LES HÉROS DU SAMEDI**
12h00 **LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA**
12h30 **LE COQ DU CLOCHER**
13h00 **CINÉ-FAMILLE:** M. Rossi à la recherche du bonheur.
14h55 **LE MONDE DU VÉLO** Petites et grandes randonnées
15h00 **L'UNIVERS DES SPORTS**
16h30 **GÉNIES EN HERBE** Demi-finale de la série nationale.
17h00 **PRENDRE LA ROUTE**
18h00 **TÉLÉJOURNAL**
18h10 **SCULLY RENCONTRE** Inv.: Anthony Burgess, romancier
19h00 **SAMEDI DE RIRE** Inv.: Ginette Reno
20h00 **LES GRANDS FILMS:** Recherché, mercenaire. Une femme engage un mercenaire pour l'aider à retrouver son fils handicapé, enlevé par son ex-mari.
21h30 **D'ACCORD DAKAR**
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h50 **NOUVELLES DU SPORT**
23h10 **LA POLITIQUE FÉDÉRALE**
23h15 **TÉLÉ-SÉLECTION:** L'hôtel New Hampshire Comedie dramatique d'après le roman de John Irving, avec Jodie Foster, Rob Lowe, Beau Bridges et Nastassja Kinski.

Dimanche

11h00 **AUJOURD'HUI DIMANCHE**
12h00 **LA SEMAINE VERTE**
13h00 **RENCONTRE**
13h30 **AUTOSPORT MOLSON DU MEXIQUE:** Grand prix de formule I.
16h00 **FILM:** Corsicayak
16h00 **FILM:** Quand tombent les têtes
17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **LA SOIRÉE DU HOCKEY MOLSON:** 7e partie de la finale de la coupe Stanley.
20h30 **CE SOIR CETTE SEMAINE**
21h00 **L'HEURE DISNEY**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LES NOUVELLES DU SPORT**
22h40 **CINÉ-CLUB:** La fille du passeur. Drame chinois (84)

HORAIRE SANS HOCKEY:

18h00 **TÉLÉJOURNAL**
18h02 **CE SOIR CETTE SEMAINE**
18h30 **L'HEURE DISNEY**
19h30 **FESTIVAL INT. DE FOLKLORE DE DRUMMONDVILLE.**
20h30 **LES BEAUX DIMANCHES:** Marie s'en va-t-en ville.
22h10 **LES BEAUX DIMANCHES:** Le pied tendre
22h30 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h10 **CINÉ-CLUB** La fille du passeur.

Lundi

17h00 **LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **DÉCOUVERTE**
19h00 **LE CLAN CAMPBELL**
19h30 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
20h00 **MÉDICAMENT DANGER**
21h00 **LA LOI DE LOS ANGELÈS.**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA:** X-15 Documentaire avec Charles Bronson.

Mardi

17h00 **LE CLAN CAMPBELL**
17h30 **VIDÉO-CLUB**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **CE SOIR MAGAZINE**
19h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
19h30 **LE POINT**
20h00 **LE BASEBALL LABATT DES EXPOS**
22h30 **DALLAS**
23h30 **LA LOI DE LOS ANGELES**

Mercredi

17h00 **RÉTRO VISION SÉOUL 88**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **COURT MÉTRAGE**
19h00 **LE TOUR DES TOURS** Émission spéciale pour souligner le 100è anniversaire de l'érection de la Tour Eiffel.
21h00 **ACTUEL**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA:** Bienvenue mister Chance.

Jeudi

17h00 **LE CLAN CAMPBELL**
17h30 **A PREMIÈRE VUE**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **COURT MÉTRAGE**
19h00 **LA BICYCLETTE C'EST SÉRIEUX**
19h30 **LES GRANDS FILMS:** La femme de ma vie.
21h30 **AU BORD GOUFFRE** Un adolescent seul et désespéré, songe au suicide.
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **À PREMIÈRE VUE**
23h30 **CINÉMA** Les naufragés du 747.

Vendredi

17h00 **DU TAC AU TAC**
17h30 **LES MAÎTRES DE L'ANIMATION**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **VIDÉO-CLUB**
19h00 **LA COUR EN DIRECT**
19h30 **LES GRANDS FILMS:** Zone rouge.
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **LE MONDE DU VÉLO**
23h05 **CINÉMA** Scorpio Avec Alain Delon et Burt Lancaster. (amér. 72).

Ginette Reno

sera la vedette québécoise dans le super-spécial international en hommage au centenaire de la Tour Eiffel:

Le Tour du monde en 80 tours, le mercredi 31 mai à 19h00,

à la Télévision de Radio-Canda.



28 mai 1989, 20h30

Cette histoire raconte l'amitié entre une adolescente fugueuse, partie pour la grande ville, et une prostituée; elles sont toutes deux «Drop out» de la vie. Geneviève Lenoir et Frédérique Collin ont su trouver des accents de sincérité, de chaleur humaine qui donnent à ce film une intensité, une vérité jamais mises en doute.

LE 100e ANNIVERSAIRE DE LA TOUR EIFFEL
Le Tour du monde en 80 tours

mercredi 31 mai 1989, 19h00

En compagnie de l'animateur populaire français Michel Drucker, ce super spécial international d'une durée de deux heures nous mènera un peu partout à travers le monde.

Ce grand **Tour du monde en 80 tours** nous transportera à l'Empire State Building de New York; à Moscou avec les célèbres Ballets du Bolshoï, à la Tour du CN de Toronto où nous attendra le chanteur Robert Paquette, et finalement à Montréal, alors que Winston Mcquade nous présentera du «Mât» du Stade Olympique, la grande dame du showbiz, Ginette Reno.

LA FEMME DE MA VIE
Les Grands Films

jeudi 1er juin 1989, 19h30

Le problème de l'alcoolisme est le thème angoissant que l'on aborde dans ce drame psychologique mettant en vedette Jane Birkin, Jean-Louis Trintignant et Dominique Blanc.

ZONE ROUGE
Les Grands Films

vendredi 2 juin 1989, 19h30

Faisant partie du film, monographie impressionnante du réalisateur Robert Enrico, «Zone Rouge» dénonce une pollution dûe à de l'eau radio-active.

Une jeune institutrice, Claire, est la seule survivante d'une explosion dans laquelle périssent tous les habitants d'un hameau isolé de la région de Lyon. Elle est convaincue qu'il s'agit d'un acte criminel et réclame une enquête approfondie pour démontrer le bien-fondé de ses soupçons, contrairement à ce qu'en pensent les autorités officielles.



Vous êtes jeune! Vous êtes en forme!

Participez au tournoi provincial de Badminton des Nordiques les 2, 3 et 4 juin 1989, au centre culturel de Saint-Isidore.

Horaire de la fin de semaine.

Vendredi, le 2 juin:
arrivée des participants à l'école Héritage (pour le transport communiquez avec votre section locale de FJA)

Samedi, le 3 juin (Centre Culturel de Saint-Isidore)
9h00 début du tournoi
12h00 dîner (cantine payante)
13h00 suite du tournoi
17h00 remise des prix aux gagnants
18h30 souper «B.B.Q.»
21h00 danse avec le groupe Élite d'Edmonton

Prix de participation au tournoi incluant l'hébergement, l'inscription, le souper et la danse. 25 $ par personne.

Le grand public est invité pour le souper et la danse.

10 $/personne pour les deux événements ou 6 $ pour le souper ou la danse.



Pour de plus amples renseignements. Téléphoner à l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix au 837-2296.

Bienvenue à tous.

Bloc-notes

Une courtoisie de AGT La ligne des Bonnes Nouvelles

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

Edmonton

Entre Femmes, nous entamons notre saison estivale et nous t'offrons des pique-niques tout l'été, du mois de mai jusqu'au mois d'août! Les jeudis au parc Kinsmen à l'heure du dîner. INTÉRESSÉE? Viens, on t'attend! (Si tu n'as pas d'auto, appelle quand même, on verra comment on peut t'aider!) On aime se rencontrer pour jaser, se renseigner, connaître de nouvelles amies et avoir une vie francophone plus riche. Si tu veux en savoir davantage au sujet de notre groupe appelle Rosemarie au 465-3618 ou Christiane au 466-5012.

1/9

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs Francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2e mercredi du mois).

(PJA)

Nous avons encore quelques produits d'érable à vendre à l'ACFA régionale d'Edmonton. Vous avez jusqu'à la fin mai pour vous en procurer. Nous sommes situés au 8925, 82e Avenue, #100.

26/5

Fort McMurray

Brunch francophone le troisième dimanche de chaque mois au MacKenzie Park Inn. Bienvenue à tous.

Saint-Paul

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

EXPOSITION FRANCO-ART "Celebration" à la Galerie Thérèse Trottier au Centre Culturel du 22 février au 23 mars 1989 de 10h00 à 16h30.

24/3

Rivière-la-Paix

Ciné-club - Le film: Le Roi et l'Oiseau, sera projeté dans les écoles au mois de mai, aux dates suivantes: **Tangent:** 23 mai; **École Héritage:** 24 mai; **École de Girouxville:** 25 mai; **École Vanier:** 26 mai et **École Routhier:** 30 mai.

2/6

La Société Francophone de Tangent organise une fête, comme les années passées, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste. C'est donc un rendez-vous le 24 juin prochain. Plus d'informations dans une prochaine édition.

9/6

Falher: réunion du Mouvement des Femmes Chrétiennes le 7 juin à 7h30 à la résidence des Lévesque.

16/6

Falher: réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb au sous-sol de l'église Sainte-Anne à 19h30 le 2e mercredi de chaque mois.

16/6

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

Edmonton

Préparons l'avenir de nos enfants...à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des Parents Francophones de l'Alberta 468-6934.

05/90

Mobilier et planification de magasins, service en français, demandez notre catalogue en appelant Normand Lefaivre au 453-5702. Allied Store Equipment Ltd. 11408, 119 Rue, Edmonton.

30/6

Moteur au propane GM 250, 6 cylindres, complet avec ou sans transmission automatique. Appelez Freddy à Beaumont au 929-5464

2/6

Tandem «Pop trailer», fermé, 16' X 8' X 8' ou plate-forme 16' X 8', 8 roues, freins à air, 1100 X 20, chaines - «straps-Boomer». Appelez Fred à Beaumont au 929-6769

2/6

Tracteur diesel Massey Harris - 44D spécial, peinture neuve, batterie, alternateur, cadrans, bas du moteur refait, hydraulique, «power take-off» poulie de côté. Appelez Fred à Beaumont au 929-6769.

2/6

Maison à vendre, 3 ch. à coucher, près de l'école Maurice Lavallée, 92e avenue et 95e rue, présentement louée 550$/mois. Prix 69,000 $. Inf.: 466-7946.

9/6

«Nanny» qualifiée, mature, pour prendre soin de notre petite fille de neuf mois, du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30, possibilité d'habiter ou non avec nous. Références requires. Inf.: Brenda au 438-6917 (soir) ou 427-4322 (jour).

9/6

Recherche une colocataire non-fumeuse pour partager appartement (15 minutes de marche de l'U. de l'Alberta). Micro-ondes, lave vaisselle, laveuse, sécheuse, stationnement à l'arrière compris. Face au sud, balcon. 260 $/mois, disponible 1er juillet. Inf.: 492-4552 demandez Chantal.

9/6

On demande un étudiant francophone bilingue de 15 ans ou plus pour garder des enfants fréquentant le cours d'immersion français, 5 jours par semaine sur un domaine à l'ouest d'Edmonton durant les mois de juillet et août. L'étudiant doit être intéressé à jouer, pratiquer de l'art et l'artisanat et améliorer la lecture et l'écriture de la langue française des enfants. Salaire, chambre et pension ainsi que du temps disponible pour les vacances familiales sont négociables. Composer le 987-2619 après 18h.

9/6

Votre argent, vos investissements



Paul Denis

- *Le gain en capital:*

Une façon de payer moins d'impôts

Malgré les restrictions de la réforme fiscale du gouvernement fédéral, les Canadiens disposent encore de moyens pour réduire le montant de leurs impôts annuels.

Il suffit de savoir tirer pleinement parti des diverses stratégies permettant d'éviter ou de reporter sur les exercices suivants certains impôts. Comme le gouvernement ne fait pas de publicité pour ces stratégies qui sont pourtant légales, peu de personnes les connaissent.

Par exemple, les contribuables devraient tirer profit des dispositions concernant l'impôt sur les gains en capital.

La plupart des gens devraient savoir maintenant qu'ils n'ont pas à payer d'impôts sur un gain en capital provenant de la vente d'une résidence principale. En d'autres termes, si vous achetez votre maison 100 000 $ et la revendez par la suite 150 000 $, vous n'avez pas d'impôts à payer sur le gain en capital de 50 000 $.

Rappelez-vous que cette concession ne s'applique qu'à votre résidence principale. Si vous possédez un chalet d'été ou des propriétés en location et décidez de les vendre, vous devrez payer des impôts sur le gain en capital réalisé lors de la transaction.

Par ailleurs, sachez que les premiers 100 000 $ de gains en capital réalisés au cours de votre vie ne sont pas imposables.

Il y a cependant un prix à payer pour bénéficier de l'exemption d'imposition sur les gains en capital qui, souvent, ne sont pas garantis. Supposons, par exemple, que vous avez des placements en Bourse sous forme d'actions dans un fonds mutuel ou d'actions ordinaires d'une société privée que vous avez payées 5 $ l'unité. Vous décidez de vendre vos actions qui valent maintenant 10 $. Les 5 $ de gain en capital réalisé sont imposables.

Si vous avez déjà utilisé votre exemption d'imposition de 100 000 $, vous devez ajouter 66 2/3% de vos gains en capital à votre revenu imposable. À un taux marginal d'imposition de 50%, cela signifie que le contribuable devra payer 33 cents d'impôts sur chaque dollar de gain en capital contre 36 cents sur les revenus provenant de dividendes et 50 cents sur les revenus provenant d'intérêts.

Comme vous pouvez le constater, les gains en capital sont plus attrayants que les revenus provenant de dividendes ou d'intérêts. Cela demeurera vrai jusqu'en 1990 lorsque les revenus de dividendes seront légèrement moins imposés que les gains en capital.

Selon certains planificateurs financiers, le contribuable a intérêt à réaliser des gains en capital cette année. Si vous possédez des placements avec des gains en capital à recevoir mais non matérialisés et que vous n'avez pas utilisé l'exemption de 100 000 $ mentionnée ci-dessus, vous avez deux bonnes raisons pour réaliser des gains en capital en 1989, à savoir:

1. Le gouvernement va peut-être supprimer l'exemption.
2. Pour la plupart des contribuables, les pertes nettes cumulatives de placements - qui réduisent le montant autorisé de l'exemption sur les gains en capital - seront relativement faibles cette année étant donné que cette disposition n'est entrée en vigueur qu'en 1988.

De plus, n'oubliez pas qu'à compter de 1990, 75% du montant des gains en capital seront imposables contre 66 2/3% cette année.

Cette chronique est une commandite...

• Rapport de la réunion annuelle:

5 700 pages de lettres anciennes!

par NOËLLA FILLION

SMOKY RIVER - Vingt-cinq personnes se sont rendues à la Société Historique, le 12 avril dernier pour assister à la réunion annuelle.

À 17h30, le Président Albert Turcotte invitait le R.P. Roger Prieur, o.m.i. à présider la prière en l'absence de notre Président honoraire, Mgr. Henri Légaré, o.m.i. Après lecture du procès-verbal par la secrétaire, le Président a présenté son rapport. Voici quelques idées de son compte-rendu: - la Société a maintenant six ans. - En 1988-89, elle s'est surtout occupé du projet de lettres: 5 700 pages de lettres datant de 1862-1920. Chacune de ces pages a été déchiffrée, souvent à la loupe, transcrite à la main, recopiée sur ordinateur, vérifiée et ensuite photocopiée quatre fois pour être finalement mises dans un cartable. Une personne avait aussi pour travail d'identifier et de classifier des photos recelées dans la voûte. Toutes les personnes embauchées par la Société n'avaient pas d'emploi, au préalable. Par ce projets, la Société a pu donner 100 000 $ de salaires comme elle l'avait déjà fait durant les deux années précédentes, payé 6 000 $ de loyer au village de Donnelly pour la salle de bingo, et acheter 6 000 $ de denrées et marchandises au magasin local. En tout, 112 000$ à la communauté de la région. Environ 80% des salaires payés proviennent de subventions du fédéral et du provincial.

- Comme nouveauté, nous avons abtenu la collection des livres de l'abbé Antoine Têtu, et projetons pour l'année qui vient un service de généalogie par ordinateur.

Le rapport du vérificateur a été fait par M. Louis-Joseph Laberge, représentant le bureau de comptabilité de M. Roger Houle.

À la demande du Président, Marie Beaupré, Directrice à expliqué la façon dont elle voulait organiser les livres de recherche pour la généalogie en les identifiant par couleur, par région, afin qu'il soit plus facile pour les recherchistes de s'y retrouver.

Elle a soulignée également le travail de classification de **La Voix** - organe d'information diocésain - qui a été effectué par la Société de mai à juillet 1988. Ce travail est maintenant en demande à l'Archevêché de Grouard-McLennan, à la maison provinciale des Oblats à Saint-Albert, aux archives provinciales à Edmonton et aux archives d'Ottawa.

C'était ensuite le tour de la conférencière invitée, Soeur Thérèse Laurion, c.s.c. Cependant, comme celle-ci souffrait de laryngite, on a dû se contenter, bien à regret, de la lecture de sa conférence par la secrétaire.

On est ensuite passé aux élections. Le Comité de nomination avait soumis onze noms pour le Conseil. Et une fois le vote terminé, seul, M. Gérard Béland, de McLennan, était nouveau sur le Conseil. La soirée s'est terminée par un succulent goûter préparé par les membres du Conseil.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

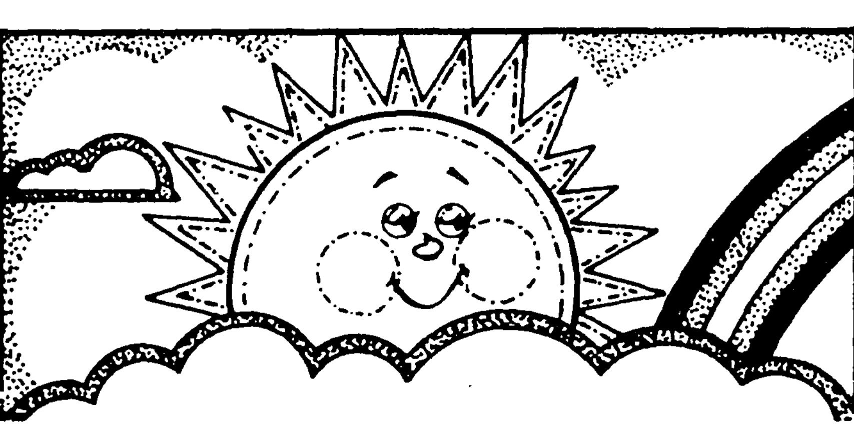
Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 09 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30



Les caprices de Dame Nature!

Dame Nature...quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 21 mai
En 1953, des tornades dans le sud-ouest de l'Ontario font 5 morts et 41 blessés. Les pertes matérielles s'élèvent à 8M $ à Sarnia où 12 pâtés de maisons du quartier des affaires sont rasés. On fait appel aux soldats et les autorités proclament la loi anti-émeute.

C'est arrivé un 22 mai
En 1980, un fin résidu gris, provenant sans doute des cendres volcaniques du mont St.Helens, se répand à l'occasion d'orages généralisés dans la région de l'Atlantique.

C'est arrivé un 23 mai
En 1893, une tornade frappe Montréal causant plusieurs blessés et quelques morts.

C'est arrivé un 24 mai
En 1912, à Vancouver, Charles Saunders effectue le premier saut en parachute au Canada. Le temps est idéal: 21°, aucune précipitation et vents légers.

C'est arrivé un 25 mai
En 1978, des grêlons de la taille d'une balle de baseball accompagnent une tornade à Winnipeg.

C'est arrivé un 26 mai
En 1854, Toronto et Kingston, mais non Montréal, ont des conditions météorologiques favorables pour observer l'éclipse solaire. Pendant l'éclipse à Toronto, la température relevée sur des thermomètres exposés au soleil tombe de 13°.

C'est arrivé un 27 mai
En 1765, extrait du journal d'Alexander Rose, lieutenant en poste à Québec: «Le mercure a atteint 85°F...À un endroit en aval, appelé Mont-Louis, une violente tempête de neige s'est poursuivie toute la journée.» Rose venait d'observer un front froid classique.

Source: Environnement Canada

«Cher Monsieur la Verdure»

Banissez les endroits dénudés de la pelouse

Cher Monsieur la Verdure: S'il y a des «produits-miracle» contre la calvitie, existe-t-il quelque chose pour les endroits dénudés de ma pelouse?

Cher admirateur de pelouse: Le printemps est un bon moment pour ensemencer ces endroits dénudés de gazon. Résolvez ce problème en semant des graines à un moment où l'herbe pousse vigoureusement alors que la croissance des mauvaises herbes est encore lente. Lorsqu'il commence à faire plus chaud, les mauvaises herbes poussent plus rapidement et peuvent nuire aux pelouses nouvellement plantées.

Pour obtenir une pelouse luxuriante, plantez les graines en fonction des régions géographiques.

L'herbe pour climats tempérés pousse mieux si elle est plantée au début du printemps ou vers la fin de l'été; le meilleur moment pour planter l'herbe convenant aux climats chauds est le printemps. Après un bout de temps qui peut vous sembler bien long, vous remarquerez des brins d'herbe ressemblant à des fils, mais soyez patient, vous aurez bientôt une belle pelouse.

Cher Monsieur la Verdure: J'en ai assez de ces journées ternes et grises d'hiver. Quelles fleurs recommandez-vous pour obtenir un jardin rempli de couleurs?

Cher arc-en-ciel: Les trois bulbes les plus populaires en raison de la couleur des fleurs sont les glaïeuls, les dahlias et les begonias. Ces plantes sont non seulement très belles, mais elles sont faciles à garder. La grande variété des couleurs disponibles vous permet d'obtenir un parterre de fleurs sur mesure. Vous pouvez juxtaposer les couleurs ou planter des rangs de fleurs de la même couleur. Les tulipes, plantes vivaces favorites, offrent une gamme de couleurs que vous pouvez ajouter n'importe où. Quant aux jacinthes, elles ajoutent non seulement une note de couleur à votre jardin, mais elles le parfument aussi.

Cher Monsieur la Verdure: Mon voisin croit qu'un sol pauvre peut être à la base de mes ennuis avec ma pelouse. Comment dois-je procéder pour faire analyser le sol et que se passera-t-il s'il ne passe pas l'examen?

Cher analyste en herbe: Une analyse du sol est la première étape envers la préparation d'une nouvelle pelouse. L'analyse vous révélera le montant d'éléments nutritifs et le degré d'acidité du sol afin de vous informer de ce que vous devez y ajouter pour obtenir une pelouse vigoureuse. Beaucoup de laboratoires privés analyseront les échantillons pour une somme modique.

Professionnels

Cartes d'affaires

La page de l'A.C.F.A.



EN MARCHE VERS L'AN 2000, UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT POUR LA COMMUNAUTÉ FRANCO-ALBERTAINE

(3e partie)

Le 20 avril dernier, l'A.C.F.A. provinciale a présenté un plan de développement au Secrétaire d'État, M. Gerry Weiner, ainsi qu'à d'autres ministres, afin de relancer les discussions sur une éventuelle entente entre le gouvernement fédéral et la communauté franco-albetaine.

Au cours des prochaines semaines, nous vous présenterons des extraits importants de ce document, intitulé **«En marche vers l'an 2000. Un plan de développement pour la communauté franco-albertaine».**

L'A.C.F.A. s'apprête également à entamer le processus de concertation pour élaborer son plan quinquennal de développement, pour faire suite au **Carnet de route** qui vient à échéance cette année. Le plan de développement **«En marche vers l'an 2000»** soumis au Secrétariat d'État pose les bases de la réflexion nécessaire à la mise en place de ce plan quinquennal.

•••••••••

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

La culture des Franco-Albertains, c'est à la fois leur manière d'être et de vivre, et l'expression tangible, concrète, par des artistes, de l'existence d'une communauté francophone en Alberta. La culture franco-albertaine, c'est l'âme de la communauté.

La culture, ce n'est pas seulement le patrimoine qui nous est légué de génération en génération. Ce n'est pas seulement l'héritage qu'on conserve précieusement et qui nous rattache à nos ancêtres, comme les ceintures fléchées, les danses carrées et la tourtière. La culture, c'est quelque chose de vivant, qui évolue continuellement, qui s'adapte aux nouvelles circonstances de la vie.

La communauté franco-albertaine dispose d'un potentiel artistique et culturel considérable, mais largement inexploré et inexploité. Ici encore, il faut oeuvrer sur tous les fronts à la fois, car les interventions dans un domaine n'auront d'effets positifs et à long terme que si des mesures complémentaires sont prises dans les autres domaines.

L'interventions dans le domaine culturel vise d'une part à permettre le développement d'un sens d'une identité culturelle qui ne soit pas basée uniquement sur le folklore. Il s'agit de susciter chez les Franco-Albertains la fierté de ce qu'ils sont et le désir de s'exprimer sur le plan artistique en tant que Franco-Albertains. Il s'agit également de renvoyer aux Franco-Albertains une image contemporaine d'eux-mêmes que des membres de la communauté auront créée.

Un autre volet de cette intervention est de faire sortir les activités artistiques et culturelles de la francophonie albertaine de la marginalité. Il faut les intégrer au circuit de la francophonie nationale et même internationale. Et il faut en faire une promotion efficace dans la population majoritaire anglophone. C'est à ces conditions que la culture franco-albertaine pourra réaliser pleinement son potentiel, acquérir une plus grande légitimité au sein de la communauté et à l'extérieur, et devenir «rentable».

Un troisième aspect est d'assurer que la communauté franco-albertaine ait accès à une gamme la plus complète possible de produits artistiques et culturels en français. L'éloignement des grands centres de la francophonie canadienne et mondiale, la dispersion géographique des Franco-Albertains et la petitesse du marché imposent des contraintes de nature économique à la diffusion de ces produits. Et pourtant, ce sont les minorités francophones hors Québec éloignées qui ont le plus besoin d'un apport culturel riche et varié de toute provenance, pour contrer l'omniprésence de la culture majoritaire anglaise, pour amener la qualité de la vie des francophones minoritaires à un niveau équivalent à celui de la majorité, et pour donner de la crédibilité à la vision d'un Canada bilingue non seulement dans ses institutions, mais dans sa population.

D'ailleurs, une meilleure diffusion du produit culturel et artistique francophone bénéficie non seulement à sa clientèle première (les francophones), mais aussi aux francophiles et aux étudiants des écoles d'immersion, pour ne citer que les deux groupes les plus évidents.

Une meilleure visibilité du français, sous quelque forme que ce soit, transmet un message puissant sur la vitalité de la communauté franco-albertaine et sur le bien-fondé de la politique des langues officielles. L'avantage marqué du produit artistique et culturel est qu'il est perçu à l'heure actuelle comme nettement moins menaçant par la population anglophone. Il devient donc un moyen intéressant de promotion du français en Alberta.

Pour atteindre ces objectifs, un programme de formation artistique doit être mis sur pied. Une carrière dans le monde culturel et artistique repose peut-être sur un talent naturel, mais elle ne peut se poursuivre que sur des assises techniques et des compétences acquises auprès de professionnels dans le domaine.

Une fois les artistes formés et prêts à se lancer dans une carrière, il leur faut des occasions de se produire en public, d'exposer et de vendre leurs oeuvres. Les produits artistiques et culturels doivent être traités comme des produits de consommation pour lesquels doit être élaborée une stratégie de marketing. Dans le contexe albertain, il faut des efforts particuliers et des ressources additionnelles pour structurer le marché et rejoindre la clientèle potentielle.

Les festivals se révèlent être une manifestation culturelle particulièrement intéressante en raison notamment de leur impact économique. Tout d'abord, ils constituent un débouché pour les productions franco-albertaines artistiques et artisanales de tout genre. Mais ils ont un potentiel économique beaucoup plus grand: les festivals franco-albertains peuvent s'insérer dans le circuit national des festivals déjà existants, et devenir des attractions touristiques qui injecteront dans l'économie locale des sommes non négligeables. Sans oublier l'impact psychologique positif (valorisation de la communauté francophone, fierté individuelle et collective) qui résulte de ce genre d'initiative.

L'établissement de centres communautaires (de préférence rattachés à une école française) favoriserait grandement le développement culturel de la communauté franco-albertaine, en lui donnant un point d'ancrage et de rayonnement. La communauté francophone doit disposer de salles de spectacles, d'expositions, d'ateliers etc. qu'elle gère selon ses besoins. La composante culturelle du centre communautaire doit être en mesure de développer une programmation vivante, intéressante, qui vienne appuyer les efforts dans le domaine de la formation des artistes et de la diffusion des produits artistiques et culturels.

Le développement culturel de la communauté franco-albertaine, comme d'ailleurs celui de chacune des minorités francophones hors Québec, est crucial pour l'avenir d'un Canada véritablement bilingue. Langue et culture sont intimement liées: la survie et le développement de l'une ne peut s'effectuer sans la survie et le développement de l'autre. Une communauté franco-albertaine vivante aura une culture francophone vivante à son image, sinon le français est appelé à devenir une langue morte en Alberta.

(à suivre le 2 juin)

Calendrier des activités culturelles

Juin 89

Pour que vos activités à caractère socio-culturel soient publiées dans ce calendrier, veuillez nous faire parvenir vos informations avant le 15 de chaque mois en composant le 466-1680. Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'A.C.F.A. provinciale.	**1 Plamondon** - Journée sportive des élèves de Plamondon à Caslan et Wandering River.	**3 Edmonton** - «Souper au Homard» de la Société acadienne de l'Alberta. Pour info: 468-6983.	**6 Edmonton** - Dans le cadre du «Mois du livre et de la culture francophone d'Edmonton», spectacle de Josée Lajoie et du groupe ÉLITE à la bibliothèque municipale du centre-ville à 19h30. Entrée gratuite. Pour info: 469-4401.
9, 10 et 11, Edmonton - Session de formation des moniteurs des camps d'été à Lac La Biche. Pour info: Lucien Larose à l'Éducation permanente au 468-1582.	**8, 9, 10 et 11, Falher** - La Commission scolaire célèbre son 70e anniversaire. Fin de semaine des retrouvailles - Pour info: 837-2545. Il y aura défilé du 70e anniversaire autour de la ville de 13h30 à 15h00.	**10 et 11 Plamondon** - «Hum-Dinger-Daze». Parade, jeu de balle, etc. Pour plus d'info: 798-3883.	**19, 20 et 21 Falher** - Camp d'été pour le Mouvement des Femmes Chrétiennes au Collège Notre-Dame. Pour info: Pierrette Boucher au 323-4434.
21 Edmonton - «Échange de Cartes d'Affaires» de 17h00 à 19h30. Lieu à déterminer. Pour info: Richard au 423-5547.	**23 Jean-Coté** - Fête Culturelle du Nord. Spectacle «Nuit sur la Plaine» à l'École Héritage à 12h30. Pour info: Denis Desgagné au 323-4370. **Plamondon** - Journée culturelle à la Mission du Lac La Biche.	**23 et 24 Edmonton** - MÉTRO-CINÉMA. Présentation du film français «LES FOUS DE BASSAN» au théâtre de l'ONF à Place Canada à 20h00. Pour info: Claude au 427-1750	**24 Tangent** - Célébration de la Saint-Jean-Baptiste au Parc de Tangent. Spectacle présenté: La Girandole d'Edmonton. Pour info: Annie Laurin au 359-2126.